

Rapport d'activités

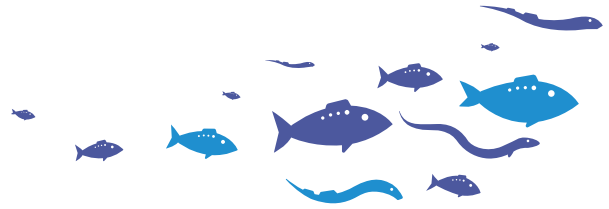
2025



MIGRATEURS
RHÔNE-MÉDITERRANÉE



Éditorial



L'exercice 2025 a été marqué par un contexte financier contrasté, appelant une vigilance accrue dans la gestion des ressources de l'association. Si le plan de financement demeure équilibré à ce jour, cet équilibre repose sur des ajustements qui méritent d'être soulignés.

Du côté des éléments favorables, l'association peut compter sur le soutien constant de l'Agence de l'Eau et de la CNR, dont l'engagement continu constitue un socle de stabilité essentiel pour la conduite de nos programmes. On notera également avec satisfaction l'augmentation de la contribution d'EDF, qui témoigne de la reconnaissance de notre rôle dans le suivi des espèces migratrices sur les cours d'eau concernés par les ouvrages hydroélectriques. De même, le Département du Vaucluse a renforcé son soutien financier, confirmant son implication dans les enjeux liés aux migrateurs sur son territoire. Enfin, grâce à l'intervention de Carole DELGA, présidente de la Région OCCITANIE Pyrénées-Orientales, nous avons obtenu une subvention FEDER 2025-2026 venant compléter utilement nos ressources pour les actions menées dans cette région.

Plusieurs évolutions sont cependant moins favorables. La Région Sud PACA a réduit significativement sa participation sur le volet Plan Rhône et sur les actions sur les fleuves côtiers.

Par ailleurs, l'exercice 2025 marque la dernière année de subvention de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes. MRM a certes bénéficié d'une augmentation de 10 % de la part de l'Agence de l'eau sur l'orientation 5 du PLAGEPOMI pour pallier ce désengagement mais dans la mesure où les missions de MRM sont inscrites au PLAGEPOMI piloté par la DREAL, il serait légitime que celle-ci contribue directement au plan de financement, afin que l'État affiche clairement son soutien aux actions pour la préservation des poissons migrateurs sur l'axe rhodanien.

Plus préoccupante encore, la perte des subventions du Département des Pyrénées-Orientales et du Département de l'Hérault fragilise le financement de nos actions sur les fleuves côtiers méditerranéens.

Au-delà des ajustements de l'exercice 2025, c'est une tendance de fond qui se confirme : la part des financements publics dans notre budget ne cesse de se réduire.

Là où les subventions publiques représentaient près de 80 % de nos ressources il y a quelques années, elles n'en constituent plus que 66 % aujourd'hui. Ce recul structurel du soutien public, qui touche l'ensemble du secteur associatif environnemental, nous oblige à repenser en profondeur notre modèle de financement. Si MRM a jusqu'ici su préserver l'équilibre de ses comptes grâce à la mobilisation de ses membres et à des financements complémentaires, cette marge de manœuvre ne saurait être indéfiniment sollicitée. La préservation des poissons migrateurs est une mission d'intérêt général reconnue – elle mérite un engagement public à la hauteur des enjeux.

Sans un rééquilibrage du soutien public, MRM pourrait se trouver dans l'obligation de revoir le périmètre de certaines actions, voire de renoncer à des programmes de suivi dont la continuité est pourtant indispensable à la connaissance et à la préservation des espèces migratrices. Face à ce constat, l'association s'engage sur deux fronts : diversifier ses sources de financement d'une part, et poursuivre sans relâche le dialogue avec les élus et les décideurs publics d'autre part. Convaincre, expliquer, démontrer la valeur de nos missions – c'est un travail de longue haleine, mais MRM l'assumera pleinement, car la cause des poissons migrateurs mérite d'être portée à tous les niveaux.

Luc ROSSI,
Président de l'Association
Migrateurs Rhône-Méditerranée





Sommaire

Le PLAN de GEstion des POissons Migrateurs.....	1
Suivi vidéo de Sauveterre.....	3
Suivi des pêcheries d'aloses.....	5
Suivi des frayères d'aloses.....	7
Construction d'un réseau ADNe.....	9
Suivi des civelles sur le Vaccarès	11
Suivi des passes-pièges du Rhône.....	13
Suivi des populations de Lamproie marine.....	15
Télémetrie aloses sur le Rhône	17
Évaluation de la qualité des habitats	19
Connaissance de la dévalaison de l'Anguille	21
Colonisation par l'Anguille du Gapeau et de la Giscle	23
Estimation du taux d'échappement des anguilles du Vaccarès... ..	25
Abondance et devenir des anguilles des canaux de Camargue. . .	26
Esturgeon : bilan des connaissances en vue de sa réintroduction. .	27
Animation territoriale	29
Information-sensibilisation	31
Observatoire des Poissons Migrateurs	34
Éléments financiers	37
Maitrises d'Ouvrage	40
Liste détaillée des actions réalisées en 2025	44

Le PLAN de GEstion des POissons Migrateurs

MRM est membre du COGEPOMI Rhône Méditerranée et depuis 2024 du COGEPOMI Corse en tant que consultant scientifique et a donc contribué à leurs travaux 2025. L'année a été marquée par l'encadrement de la pêche de l'Alose et le bilan à mi parcours du Tableau de Bord du PLAGEPOMI Rhône Méditerranée 2022 2027 et par l'adoption du premier PLAGEPOMI Corse.

Carnets Alose et Tableau de Bord

Suite à la révision du PLAGEPOMI fin 2024 sur son volet « encadrement de la pêche de l'aloise feinte de Méditerranée », la détention et le renseignement d'un carnet de captures est devenu obligatoire.

Un groupe de travail (constitué de la DREAL, de l'OFB, de l'UFBRMC, de la FDAAPPMA30 et de MRM) s'est réuni pour définir les informations à renseigner sur le nouveau carnet de pêche, le format et les modalités pour se le procurer et comment informer les pêcheurs de loisirs de l'évolution de la réglementation.

Le retour d'expérience de cette première saison de carnet obligatoire ne montre pas d'augmentation dans les retours d'informations par rapport au suivi participatif jusqu'alors en place (une cinquantaine de carnets renvoyés en 2025 sur 300 téléchargements environ).

Par ailleurs, le secrétariat technique du COGEPOMI a piloté l'actualisation du tableau de bord 2025 du PLAGEPOMI 2022-2027, qui constitue le bilan à mi-parcours du programme sur le bassin Rhône-Méditerranée.

Ce travail, conduit avec l'appui de l'agence de l'eau, de l'OFB, de l'association MRM et de partenaires scientifiques, s'appuie sur un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer l'état des populations de poissons migrateurs.

Les indicateurs populationnels restent préoccupants en 2025. Les actions engagées ont bien progressé sur le plan de la continuité (près de 30 % des ouvrages prioritaires traités permettant la réouverture d'axes comme le Gardon, la Durance, la Cèze, l'Argens ou l'Aude). Le document souligne également les nouvelles connaissances acquises et progrès réalisés en matière de nouveaux outils notamment grâce au développement de l'ADNe, de l'IA pour la détection des bulles d'aloses et de la télémétrie pour le suivi des espèces.



Un nouveau PLAGEPOMI en Corse

Le premier PLAGEPOMI spécifique à la Corse a été adopté en décembre 2025 pour la période 2025-2027. Il est le fruit d'un gros travail multipartenarial autour de 5 grandes orientations dont la première concerne les suivis et connaissances. On retrouve ensuite la reconquête des axes de migration, la gestion des pêches, la sensibilisation aux enjeux et valorisation des acquis et enfin le suivi de la mise en œuvre du plan.

Les actions présentées dans ce rapport d'activité s'inscrivent dans le cadre des orientations 3, 4 et 5 du PLAGEPOMI



● **PLAGEPOMI :**
Orientation 3

*Évaluer l'état
des populations*

Ces actions fournissent de précieux indicateurs de présence, d'abondance et de répartition géographique des populations d'anguilles, d'aloses et de lamproies du bassin Rhône-Méditerranée.

Ces indicateurs sont indispensables pour le monitoring des populations d'espèces à fort intérêt en terme de biodiversité.

Suivi vidéo de Sauveterre

L'ouvrage de Sauveterre est équipé depuis 2017 d'une passe à bassins associée à une station de vidéo-comptage, constituant ainsi le premier site de suivi pérenne du Rhône. Les résultats fournissent des données précises en termes d'effectifs, de dynamique de montaison et d'évolution interannuelle des populations. Pour la 8ème année consécutive, ce suivi a ainsi permis de recenser l'ensemble du cortège piscicole transitant par cet ouvrage en 2025. Les passages de migrateurs sont plus spécifiquement analysés et mis en relation avec les conditions environnementales ainsi que les résultats des autres suivis.

Résultats 2025 – toutes espèces confondues

L'ensemble du cortège piscicole transitant par le bras de Sauveterre est recensé par le suivi vidéo-comptage.

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, la station a comptabilisé – toutes espèces confondues – **484 056 poissons empruntant la passe**, soit un nombre important de passages.

La richesse spécifique est elle aussi en hausse, **avec 22 espèces identifiées, sur les 26 ayant été observées depuis 2017**. Nous remarquons notamment la **présence de l'Aspe et de l'Idé mélanote**. Comme les années précédentes, les effectifs sont nettement dominés par les ablettes (79%), les brèmes (7%) et les mulets (6%). Concernant l'évolution des effectifs, les espèces ayant connu les plus grandes augmentations sont les carpes et les ablettes et les espèces dont la baisse d'effectifs est conséquente sont les anguilles ainsi que les percidés.

2025 en chiffres

33 351 fichiers générés

sur 2 chenaux d'enregistrement

333 heures passées
à dépouiller les vidéos

484 056 poissons

22 espèces

3471 aloses

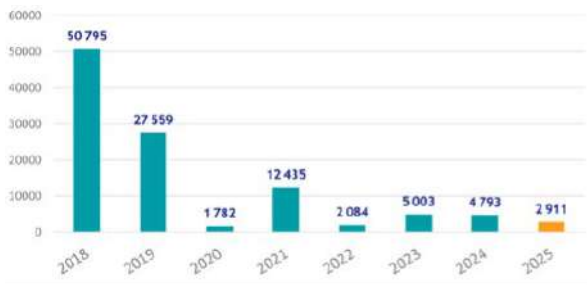
2 911 anguilles

Anguille Européenne

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, **2 911 anguilles ont été comptabilisées.**

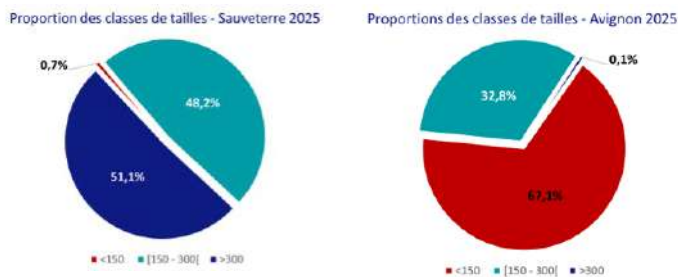
Les anguilles représentent alors **0.6% des passages (contre 9.6 % et 9.3 % en 2018 et 2019).** **Cet effectif prolonge ainsi la tendance à la baisse observée depuis 2020.**

Ces fortes variations interannuelles peuvent être liées à divers facteurs : recrutement et évolution des stocks, fonctionnalité de la passe, hydrologie et conditions d'observation, sélectivité de la passe et efficacité du système de détection. risée par une arrivée des aloses début avril. Le pic de montaison est observé le 14 mai, avec 374 passages.



évolution interannuelle des passages d'anguilles

L'étude de la problématique de sélectivité de la passe de Sauveterre nous permet d'affirmer avec certitude que les petits individus sont bel et bien sous représentés dans les résultats du vidéo-comptage.



Parallèlement, l'étude de la problématique d'efficacité du système met en évidence un faible taux de détection des anguilles jouant un rôle considérable, non seulement dans la sous-estimation des effectifs mais également dans le déséquilibre de la structure de la population observée.

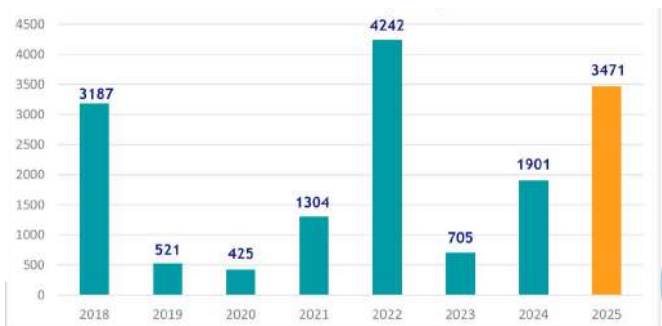


Alose feinte de Méditerranée

En 2025, 3 471 aloses ont été comptabilisées entre le 03 avril et le 01 juillet. Le nombre de passages en 2025 est donc en hausse et représente la deuxième plus grande montaison depuis 2018.

La dynamique de migration 2025 est caractérisée par une arrivée des aloses début avril. Le pic de montaison est observé le 14 mai, avec 374 passages.

Ce résultat peut alors s'expliquer par une hydrologie favorable à une colonisation des secteurs amont du Rhône et/ou à une bonne attractivité de la passe. En effet, nous pouvons supposer que la solution technique mise en place en 2025 pour maintenir un débit d'attrait optimal a favorisé la montaison des aloses. Les résultats des saisons à venir permettront de tester cette hypothèse.



Evolution interannuelle des passages d'aloses

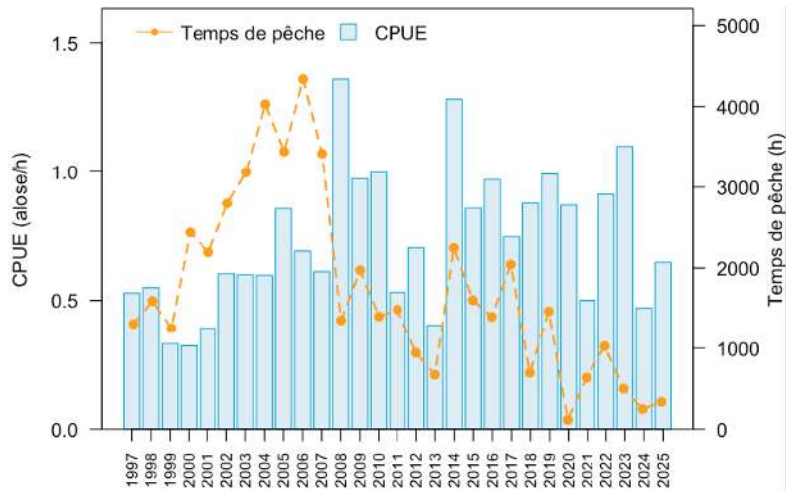


Suivi des pêcheries d'aloses

Afin de préserver au mieux les aloses, la réglementation de sa pêche à changer en 2025. Dès lors, les pêcheurs doivent respecter certaines règles dont le respect d'un quota et le remplissage obligatoire d'un carnet. Afin de poursuivre l'étude des aloses, les données de capture anonymisées sont transmises à MRM par l'OFB

Des données peu représentatives sur le Rhône

Malgré l'obligation de remplir un carnet, peu de retours ont été transmis à l'OFB en 2025. L'effort de pêche s'élève à 337h et 77% de cet effort s'est concentré sur l'unique site de Sauveterre. Au total, 221 aloses ont été capturées, avec une CPUE à 0,65 ind./h, ce qui est inférieure à la moyenne interannuelle (0,72 ind./h). Ainsi, les données disponibles limitent l'analyse globale des migrations et notamment la définition du schéma de migration. Toutefois, plusieurs éléments suggèrent un schéma de migration amont tels que les débits inférieurs aux normales saisonnières favorisant la migration via les canaux usinés, l'absence de capture sur le Gardon en 25 h de pêche ou encore de nombreux passages au vidéo-comptage de Sauveterre. On notera par ailleurs que le front de colonisation a été estimé à Rochemaure grâce au suivi ADN. Par ailleurs, l'ensemble de la ZAP de la Cèze a été colonisée (capture et reproduction à l'aval des cascades du Sautadet).



Évolution des CPUE et des captures de 1997 à 2025 sur le bassin du Rhône

2025 en chiffres

Rhône

16,9 % **302** carnets téléchargés retournés par les pêcheurs

337 heures de pêche dont **260** heures sur Sauveterre

221 captures soit **0,65** alose/h

0 capture sur le Gardon malgré **25** heures de pêche



Aude et Vidourle : affaiblissement du suivi pêche

En 2025, une diminution de l'effort de pêche a été observée sur le Vidourle et l'Aude. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce recul : l'introduction d'une nouvelle réglementation peu bien accueillie par certains pêcheurs, une forte turbidité persistante sur l'Aude ayant altéré les conditions de pêche, ainsi qu'une crue majeure ayant perturbé la colonisation et la reproduction des aloses sur le Vidourle.

Dans ce contexte, le signal alose sur ces deux cours d'eau figure parmi les plus faibles enregistrés depuis le début du suivi de la pêche, avec une CPUE deux à trois fois inférieure aux moyennes interannuelles.



Alose feinte de Méditerranée
© G.VERDOT/ MRM

2025 en chiffres

Côtiers

178 heures de pêche
soit **28,8 %** en moins

22 captures sur l'Hérault à Bladier
soit **0,9 alose/h**

33 heures de pêche sur le Vidourle
9 captures

70 heures de pêche sur la Têt

9 captures

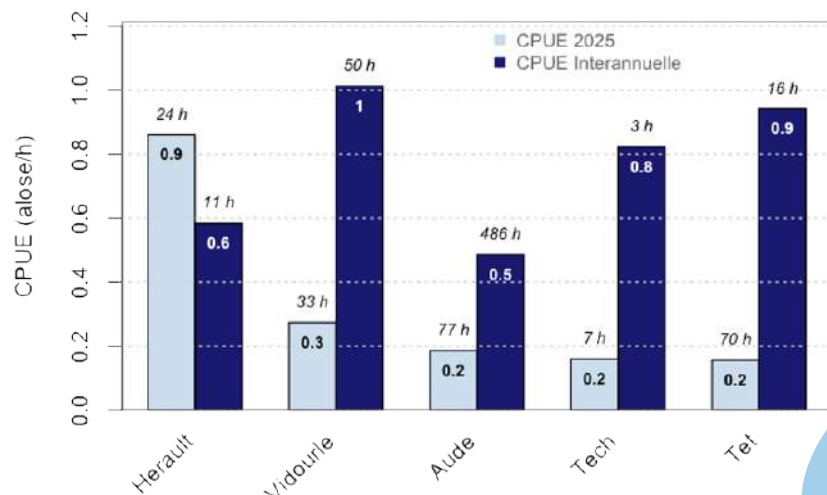
1 capture sur le Tech

Sur les autres côtiers des données peu nombreuses mais intéressantes

Malgré un effort de pêche restreint sur les autres fleuves côtiers, les données pêcheries ont permis de mettre en avant plusieurs informations.

Sur l'Hérault, le franchissement de la passe de Bladier Ricard reste complexe dès lors que les conditions hydrologiques sont importantes comme en témoigne la CPUE importante et le nombre d'aloses observées au vidéo-comptage en 2025. Sur la Têt, des débits plus importants ont favorisé la colonisation de l'ensemble du linéaire accessible par les aloses, ce que confirment les captures effectuées sur différents secteurs.

Enfin, sur le Tech, la capture d'un individu vient confirmer, une nouvelle fois cette année, la présence de l'aloise sur ce fleuve côtier. Cette année encore la colonisation de ce fleuve côtier.



CPUE à l'échelle des fleuves côtiers méditerranéens

En 2025, l'effort de pêche poursuit sa baisse, notamment en lien avec la nouvelle réglementation, mais le suivi reste essentiel à l'échelle RMC.

Suivi des frayères d'aloses

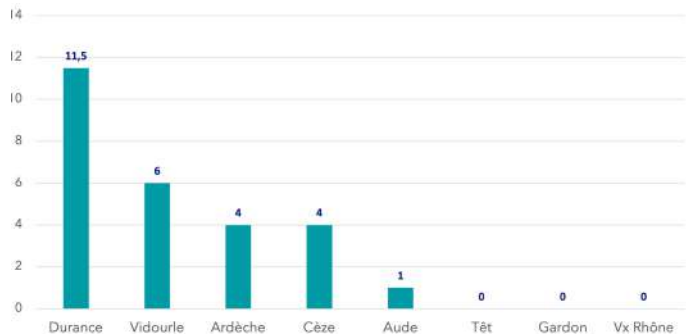
La reproduction des aloses est nocturne ; les aloses se manifestent en surface en effectuant des déplacements circulaires et en frappant l'eau de leur nageoire caudale. Cette phase appelée « bull » peut être particulièrement bruyante, ce qui permet de repérer facilement les zones de fraie. Depuis 1997, MRM et les gestionnaires locaux se mobilisent à travers le bassin RM pour suivre cette activité sur les différents axes migratoires de cette espèce

Les cours d'eau suivis en 2025

En 2025, les cours d'eau ayant fait l'objet de ce suivi sont : le Vieux Rhône de Donzère, l'Ardèche, la Cèze, la Durance, le Gardon, le Vidourle, l'Aude et la Têt. Plusieurs structures portent la maîtrise d'ouvrage de ces suivis (MRM, Fédération de pêche du Gard et des bouches du Rhône, OFB...), MRM porte ceux de la Ceze et Donzere et coordonne l'ensemble du suivi.

N'étant pas réalisable de mettre en œuvre un suivi quantitatif sur tous les cours d'eau colonisés par l'espèce, la stratégie de suivi à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée est nécessairement optimisée.

Cette optimisation passe alors par l'identification des enjeux propres à chaque axe migratoire, prenant en compte les spécificités de chaque bassin en termes de colonisation, de continuité écologique, de projet de décloisonnement en cours, d'opportunités d'installation de stations de comptages et de motivations locales.



Comparaison de l'intensité de l'activité par cours d'eau 

7



2025 en chiffres

8 cours d'eau suivis

122 nuits de suivi

15 frayères suivies

76 bulls



Peu de bulls observés en 2025

Des bulls ont été observés sur la Durance, la Cèze, l'Ardèche, le Vidourle et l'Aude. Au total, seulement 76 bulls ont été recensés à l'échelle du bassin RM, soit l'activité la plus faible depuis le début du suivi en 1997. Des sites couramment très actifs, comme la frayère de Moussoulens sur l'Aude, ont connu en 2025 une activité quasi nulle. Or, l'hydrologie du printemps 2025 est caractérisée par des débits s'approchant des moyennes interannuelles ponctués de quelques coups d'eau. Excepté quelques courts épisodes, les conditions ont été théoriquement favorables à la migration et la reproduction des aloses sur la plupart des cours d'eau du bassin RM.

Néanmoins, le suivi permet tout de même, en 2025, de confirmer la colonisation des secteurs amont nouvellement accessibles sur la Cèze et la Têt ; attestant ainsi de la fonctionnalité des dispositifs de franchissement pour la deuxième année consécutive.



Aude

3 bulls

Têt

0 bulls

+ 17

en acoustique

Vidourle

30 bulls

+ 81

en acoustique



Gardon

0 bulls

Ardèche

4 bulls

Cèze

16 bulls

+ 123

en acoustique

Durance

23 bulls

Donzère

0 bulls



Enregistreur acoustique © F.ALIX/MRM



Interprétations et perspectives

Les facteurs à l'origine de cette faible activité 2025 sont multiples et différents selon les cours d'eau.

Au-delà de l'influence des conditions environnementales, la réouverture des axes de migration grâce aux travaux de décloisonnement, conduit à l'extension des linéaires colonisés et à l'augmentation du nombre de frayères disponibles. Les sites historiquement suivis en aval d'obstacle voient logiquement une baisse de fréquentation qu'il ne faut pas interpréter systématiquement comme une diminution de la population.

Le suivi quantitatif de la reproduction atteint ainsi ses limites de représentativité. L'utilisation du vidéo-comptage reste l'outil à privilégier pour disposer de données quantitatives annuelles.

Les « prospections bulls nocturnes » amont restent néanmoins très utiles pour identifier les nouvelles frayères actives. La détection automatique des bulls par Deep Learning constitue un outil complémentaire prometteur qui permettrait de multiplier le nombre de sites prospectés pour identifier les nouveaux secteurs à enjeux pour la reproduction des aloses.

Le deep learning, un outil prometteur pour la future stratégie de suivi

En 2025, une quinzaine d'enregistreurs ont été placés sur la Ceze à l'aval de Chusclan, sur la Têt à Villelongue, sur le Vidourle à Saint Laurent d'Aigouze et Villetelle, ainsi qu'en Corse sur le Golo et le Fium Orbo en aval des premiers ouvrages infranchissables. 2495 heures d'enregistrement ont ainsi été obtenues. L'algorithme complété par des filtres générés par MRM ont permis d'isoler 5300 marqueurs potentiels de reproduction (1,5% du temps total enregistré).

Ce travail a permis de détecter **123 bulls sur la Ceze, 81 bulls sur le Vidourle, 17 bulls sur la Têt et 65 bulls sur le Fium Orbo en Corse.**

Bien que certaines adaptations soient nécessaires pour comparer ces résultats au suivi manuel, ils montrent le gros potentiel de l'outil pour l'identification des frayères actives d'aloses à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée.

L'ADN environnemental



Depuis 2016, MRM met en œuvre chaque année un plan d'échantillonnage d'ADN environnemental à travers le bassin RM. Ces prélèvements permettent de suivre l'aire de colonisation des migrateurs et notamment leur reconquête des milieux suite aux efforts de décloisonnement.

Les objectifs du suivi

En 2025, la plupart des échantillonnages (16) ont été reconduits pour actualiser les indicateurs continuité du tableau de bord du SDAGE et du PLAGEPOMI.

Les sites précis peuvent toutefois varier en fonction des résultats des années précédentes ou s'il y a des suspicions de dysfonctionnement de dispositifs de franchissement.

Pour les prélèvements spécifiques lamproies (Vidourle, Gardon, Aude, Durance), ils sont effectués en aval des premiers ouvrages.

Un des grands enjeux consistait à confirmer l'extension des fronts de migration Alose sur la Têt, le Gardon et la Cèze et d'avoir un regard particulier l'Aigues (affluent rive gauche du Rhône), nouvellement échantillonnée pour vérifier la présence des aloses.

Résultats 2025

Le front de colonisation est une fois de plus **identifié sur le Vieux Rhône de Rochemaure.**

Sur la Cèze, le Vidourle et la Têt, l'Alose a été détectée en amont d'ouvrages récemment équipés, confirmant ainsi l'efficacité de la restauration de la continuité écologique.

Sur l'Hérault, les aloses n'ont pas été détectées sur les secteurs en amont de Bladier-Ricard, soulevant toujours la question du franchissement des ouvrages de St-Thibéry et de Conas. Il conviendra donc de poursuivre les investigations sur ce secteur afin d'identifier l'origine du blocage des aloses sur cet axe migratoire représentant un enjeu non négligeable pour l'espèce.

Sur le Gardon, les aloses n'ont pas été détectées en amont de Remoulins et l'ensemble des suivis suggèrent une faible colonisation en 2025.

Sur l'Aigues, un fort signal confirme la présence des aloses sur le secteur aval. Cet affluent, n'ayant fait l'objet d'aucun suivi avant 2025, pourrait ainsi représenter un enjeu insoupçonné.



2025 en chiffres

16 prélèvements

56 % de prélèvement positifs à l'alose

3 cas de reconquêtes amont

1 nouvel axe migratoire à étudier



Suivi des civelles sur le Vaccarès

Après un long voyage océanique depuis la mer des Sargasses, les civelles atteignent les côtes européennes et notamment les lagunes méditerranéennes qui constituent un milieu favorable à leur croissance. Depuis 2003, la mise en place d'une passe-piège sur le Vaccarès (site index) permet de suivre leur colonisation. Le recrutement observé y reflète la tendance à l'échelle du littoral et les résultats de cette année sont encourageants.

Des résultats encourageants

Pour la saison 2024-2025, **3 216 183 civelles** ont été capturées au niveau de la passe-piège puis relâchées dans les étangs situés en amont du dispositif. Bien que ce recrutement annuel soit qualifié de « très mauvais » au regard des niveaux attendu pour cette période, il constitue néanmoins la **troisième meilleure année observée depuis 2003**.

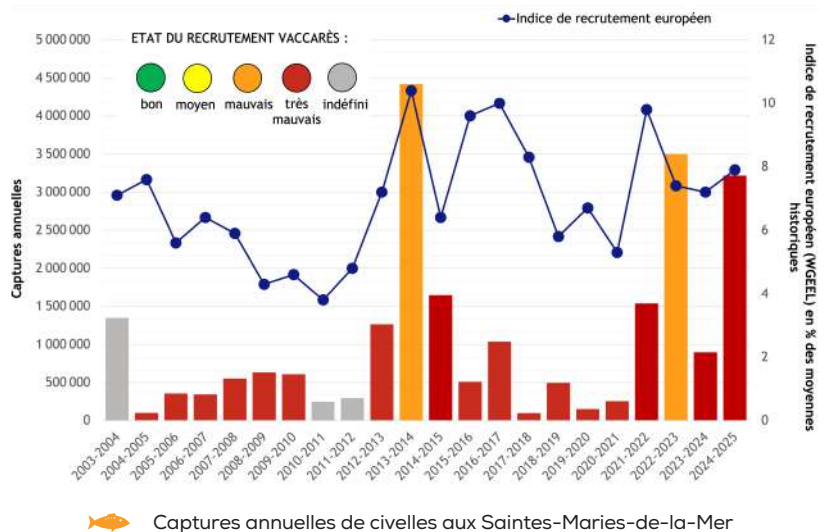
À l'échelle européenne, une tendance similaire est constatée, avec une forte hausse de l'indice de recrutement du WGEEL, traduisant une **amélioration globale du recrutement pour cette saison**.

Cette dynamique pourrait s'expliquer par un stock océanique de civelles plus important, lié à une reproduction favorable, un transit océanique réussi ou des conditions hydrologiques ou météorologiques propices.

Bilan temporel de la saison

Pour cette saison, des difficultés auront été rencontrées avec la pompe qui alimente le dispositif de passe-piège. Les réparations avant la mise en route du suivi auront **retardé celui-ci de près de 2 mois, débutant alors le 5 décembre 2024**

Malgré ce contretemps, **140 jours de suivis à la passe-piège auront été couverts, pour 83 relèves au total**. Ce retard n'aura pas empêché d'observer des pics de captures entre janvier, février et mars (avec respectivement 37,2%, 27% et 30,1% des captures totales). Le suivi aura pu continuer sans incident jusqu'au 6 mai.



Relève de température à la passe-piège © C.PERRIER/MRM

Accès au Vaccarès : quelles sont les possibilités ?

Face au grau de la Fourcade, les civelles peuvent emprunter le chenal d'eau douce menant à la passe-piège, passer au travers des vannes ouvertes ou utiliser des passages secondaires moins connus.

Les marquages VIE réalisés cette saison, (2 campagnes - 2 064 individus) apportent des éléments de compréhension. On compte **160 recaptures, principalement dans la passe-piège, révélant l'attrait d'eau douce**. Quelques civelles relâchées dans les étangs y ont également été retrouvées confirmant ce fort attrait.

Par ailleurs, peu de recaptures ont été fait dans le filet, suggérant d'autres passages.



Filet © C.LEFEBVRE/MRM



Marquage d'une civelle à l'elastomère © H.GUIRAUD/MRM

Des captures sous l'influence de paramètres environnementaux

La migration des civelles empruntant le pertuis de la Fourcade pour coloniser la Camargue s'étend généralement d'octobre à mai. Cette périodicité est désormais bien caractérisée et constitue un paramètre clé dans l'analyse du recrutement.

Toutefois, de nombreux autres facteurs environnementaux locaux influencent les entrées des civelles dans le milieu et les captures à la passe-piège. La température de l'eau joue notamment un rôle déterminant, les déplacements des civelles étant fortement limités lorsque celle-ci est trop basse.

Pour la saison considérée, la grande majorité des captures a eu lieu pour des températures $\geq 10^{\circ}\text{C}$. Le vent constitue également un facteur important en raison de son influence directe sur les mouvements des masses d'eau.

Cette année, les vents de secteur sud ont été fortement corrélés à des pics de captures, alors que les vents de nord, associé à des sorties d'eau, auront pu freiner la progression des civelles.

2025 en chiffres

83 relèves pour **140** jours de suivi effectif à la passe-piège entre décembre et mai

3 216 183 individus capturés

18 relèves du verveux entre février et mars

15 765 civelles

2 064 individus marqués par V.I.E.

160 recapturées



Civelles marquées à l'élastomère © H.GUIRAUD/MRM

Suivi des passes-pièges du Rhône

Lorsque ce ne sont pas vers les lagunes qu'elles se dirigent, les anguilles peuvent emprunter les cours d'eau. Pour coloniser le bassin du Rhône, les anguilles sont confrontées à trois aménagements hydroélectriques CNR successifs ; Beaucaire, Avignon et Caderousse. Ces ouvrages sont équipés de passes-pièges qui nous permettent de suivre leur colonisation.

2025 : Une migration à retardement

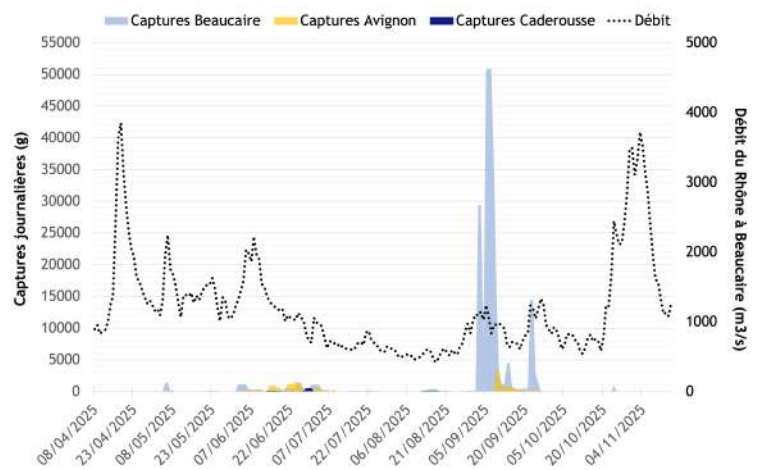
En 2025, les captures d'anguilles atteignent **352 822 individus à Beaucaire**, majoritairement lors d'un pic de migration principal.

Les sites d'Avignon et de Caderousse enregistrent respectivement 30 485 et 5 832 captures.

À Beaucaire, cette dynamique confirme la hausse observée depuis 2022.

À l'inverse, à Avignon et Caderousse, la diminution des effectifs se poursuit depuis cette même année.

La migration à Beaucaire se distingue par un épisode tardif principal en septembre (bien que quelques captures aient été observées avant), tandis qu'à Avignon et Caderousse, le schéma habituel en deux phases, en juin et en septembre, est maintenu.



Captures sur les trois aménagements du Rhône et débits





Les jeunes anguilles en hausse

Au-delà de la diminution des effectifs totaux capturés de l'aval vers l'amont, on retrouve de nouveau en 2025 un gradient décroissant aval amont concernant les proportions d'anguilles de petite taille (64% d'individus de moins d'un an sur l'aménagement de Beaucaire qui est le premier ouvrage à la mer situé à 67 km de l'estuaire)

Cette diminution est lié à un retard à la migration ou à une migration par étapes entre les différents ouvrages.

En 2025, on retrouve toutefois une augmentation du taux d'anguilles de petites tailles par rapport aux dernières années et ce sur tous les aménagements.

Ceci pourrait être le signe d'une hausse du recrutement en civelles pour cette saison, ce qui serait cohérent avec les captures aux Saintes Maries de la Mer.

L'évolution des effectifs pour les années à venir permettra de le confirmer.



2025 en chiffres

Beaucaire-Vallabrègues

83 relèves

97 689 anguilles
rive droite

255 133 anguilles
rive gauche

64 % d'anguilles < 100 mm

Avignon

71 relèves

116 anguilles
rive droite

30 369 anguilles
rive gauche

23 % d'anguilles < 100 mm

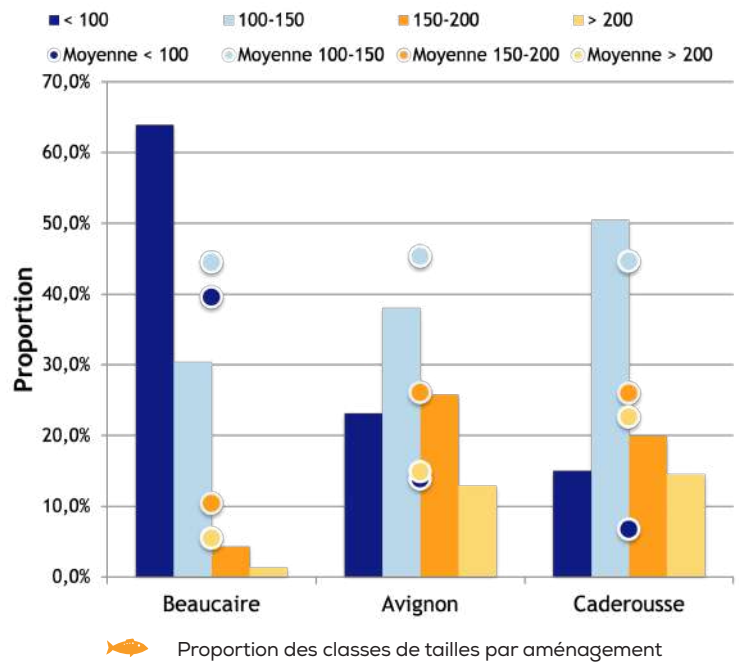
Caderousse

62 relèves

12 anguilles
rive droite

5 820 anguille
rive gauche

15 % d'anguilles < 100 mm



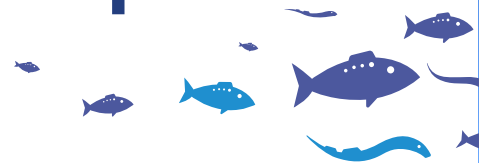
Traquer la migration grâce à la technologie ?

Entre 2024 et 2025, une étude de faisabilité a été menée afin d'évaluer la mise en place d'un système de comptage automatique des anguilles sur la passe-piège en rive gauche de l'aménagement de Beaucaire.

Cette étude a permis de définir un scénario qui repose sur l'utilisation d'un dispositif innovant, le SICA AV, qui utilise une caméra et un éclairage infrarouge pour détecter, compter et mesurer les anguilles lorsqu'elles arrivent dans la passe-piège.

Les données sont enregistrées et consultables en ligne. Ce dispositif permettrait d'améliorer le suivi des anguilles tout en réduisant les manipulations sur le terrain. Des réflexions sont en cours pour une mise en œuvre future.

Suivi des populations de lamproies



La lamproie marine est inscrite sur la liste rouge nationale des espèces menacées depuis 2019, à la suite d'un rapide déclin depuis la fin du 20ème siècle. En Méditerranée, la dernière reproduction a été observée sur le Gardon en 2001 et depuis, ce sont moins de 10 individus qui sont observés par an. MRM assure des opérations de veille via des enquêtes et des prospections de frayères potentielles.

État des populations

La lamproie marine (*Petromyzon marinus*) est une espèce migratrice amphihaline présente dans de nombreuses régions de monde. Néanmoins, l'état des populations de cette espèce est très variable au sein de son aire de répartition.

En effet, alors qu'elle est très abondante en Atlantique Nord-Ouest et notamment dans les grands lacs d'Amérique du Nord, **en France, la lamproie marine est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées. C'est dans le bassin Rhône-Méditerranée que les lamproies connaissent la situation la plus critique.**

Les causes majeures identifiées sont notamment la dégradation de la continuité écologique, la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats de frayère, l'augmentation des températures, ainsi que la pollution affectant les sédiments dans lesquels se développent les juvéniles.

Une présence au large de Toulon

En 2025, MRM a reconduit ses investigations terrain annuelles à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée.

- **Les recherches de nids de lamproies** ont été effectuées sur le Gardon, la Cèze, l'Ardèche et la Cesse, soit un cumul de 8 km prospecté.
- **12 rivières ont fait l'objet d'un prélèvement ADN**e dont 4 spécifiques pour la Lamproie (Gardon, Durance, Aude et Vidourle)
- **La pose de sondes thermiques** sur des zones potentielles de croissance des ammocètes sur le Vidourle, la Cesse, le Gardon et l'Ardèche. Ceci pour vérifier si les maximales thermiques sont adaptées à leur survie
- **Le vidéo-comptage**, sur le Rhône et l'Hérault.

91 observations en **24 ans**

Moyenne de **4 observations** par an

8 observations vérifiées en mer fixée à une coque (entre 2020 et 2024)

Le suivi participatif porte ses fruits

Comme chaque année, MRM a conduit des enquêtes auprès du réseau professionnel (pêcheurs, criées, clubs de plongée, gestionnaires...) et des actions de sensibilisation du grand public (réseaux sociaux, supports de communication et participation aux événementiels dont le festival « tous sentinelles »).

282 structures ont été contactées d'avril à juillet 2025. Avec 38% de réponses, 2 observations de lamproies avérées ont pu être rapportées : à la sortie du Golf de Saint-Tropez, lors d'une plongée en 2024 ainsi qu'un juvénile nageant en pleine eau dans la rade de Villefranche, en février 2025.

Depuis 2005, 92 % des observations sont issues de ce suivi dont : 55 % de la pêche professionnelle en lagune ou estuaire, 11% de la pêche en milieu continental et plus de 25 % du milieu marin (hors lagunes).

2025 en chiffres

282 structures contactées

4 criées contactées

2 lamproies marines observées en mer

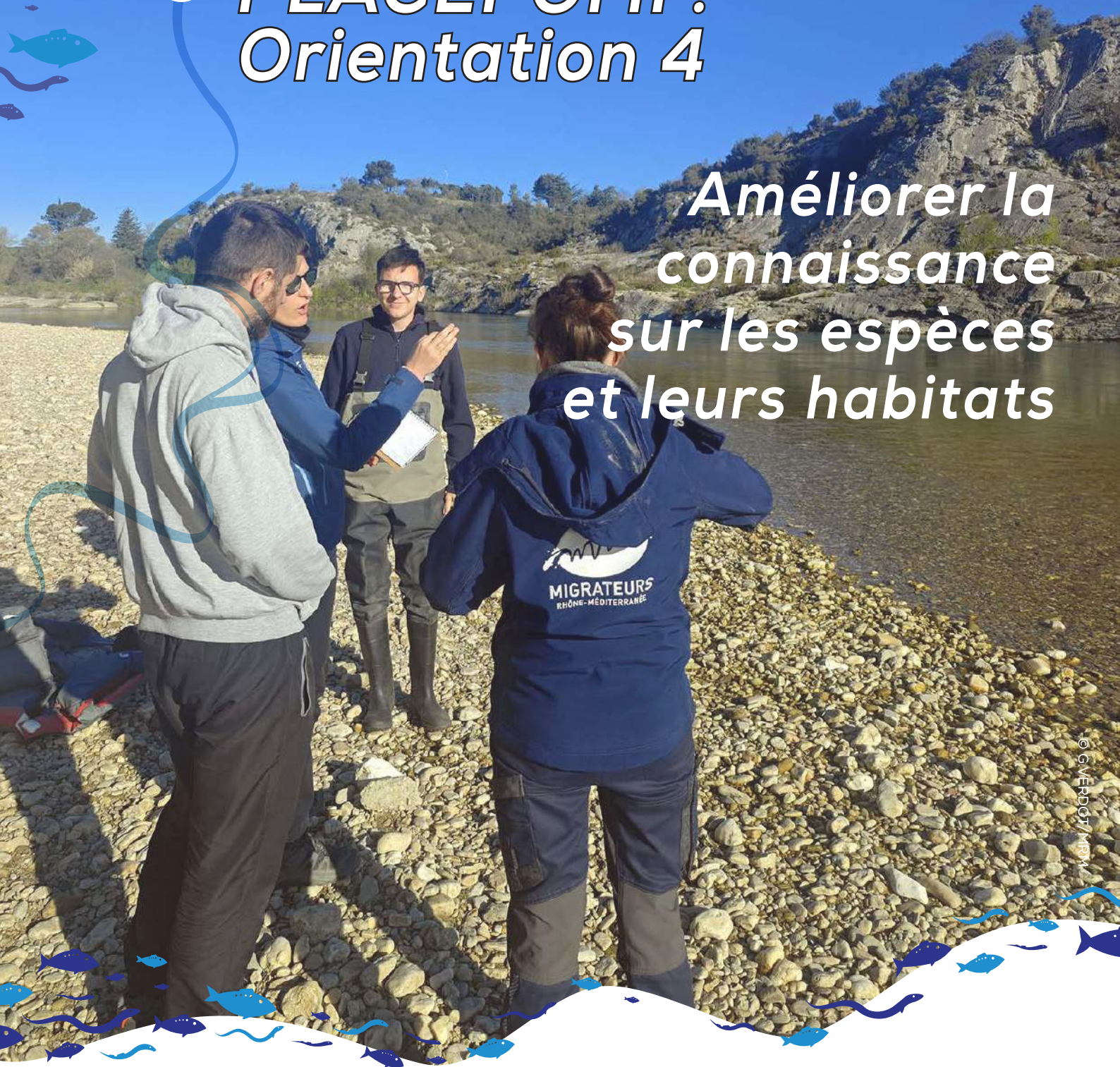


Individu observé en 2025 (rade de Villefranche - 50 m de fond)
©SH transmise à MRM



● **PLAGEPOMI :** **Orientation 4**

**Améliorer la
connaissance
sur les espèces
et leurs habitats**



Ces actions visent directement l'acquisition de connaissances nouvelles et prioritaires utiles non seulement à la compréhension des phénomènes biologiques mais aussi à la gestion, en particulier en matière de continuité et de fonctionnalité des habitats.

Faisabilité du suivi des aloses par télémétrie sur le Rhône

En 2024, les échanges avec les partenaires ont permis d'identifier les objectifs souhaités d'une future étude télémétrie Alose mais ont également permis d'échanger sur la technologie à privilégier ou encore les méthodes de captures à envisager.

L'année 2025 aura permis d'avancer sur ces éléments et notamment sur la technologie grâce aux premiers tests de terrain !

Une technologie, plusieurs projets !

Dans le cadre de la construction de la petite centrale hydroélectrique de Vallabrègues et de la passe à poissons associés, les services de l'État ont demandé à la Compagnie Nationale du Rhône de proposer un protocole d'évaluation du franchissement de la nouvelle passe à poissons.

Ce protocole doit **intégrer l'Alose feinte de Méditerranée et aider à appréhender la répartition des individus entre le Gardon et le Rhône.**

La télémétrie permettant de répondre pleinement à ce type de questionnement, les services de l'État ont également demandé à CNR que le protocole proposé soit compatible avec la future étude de télémétrie aloses sur le Rhône. Ainsi, les tests mis en place en 2025 ont été conduits en lien avec le projet CNR et leurs équipes autour de l'aménagement de l'ouvrage de Beaucaire-Vallabrègues.

Une démarche multi-partenariale

Afin de mener à bien les tests terrains, MRM s'est entouré de différents partenaires. Ainsi, la CNR nous aura aidé, notamment grâce au prêt d'un bateau et de son pilote. D'autres structures ont également participé à ces tests en apportant leur expertise. Cela est notamment le cas de l'INRAE de Lyon pour la technologie HTI, l'INRAE d'Anthony pour son expertise sur les hydrophones VR2 (69KHz), ou encore Scmabio Interface, pour son expertise sur les procédures de marquages et de suivis des poissons. Les tests auront également permis d'utiliser les hydrophones de la gamme Thelma Biotel, prêté par l'université de Perpignan.

Protocole mis en place

Les tests des différentes technologies consistent à appréhender en conditions réelles le comportement des technologies face aux bruits du milieu.

L'idée est donc d'établir la position des futures portes d'écoutes des hydrophones (récepteurs) et de les placer dans le milieu.

En parallèle, à l'aide d'une marque fonctionnelle (marque émettrice d'un signal pouvant être reçue par l'hydrophone), d'un GPS et d'un bateau, mimer le déplacement du poisson dans ces portes d'écoutes.

L'analyse des données enregistrées par les hydrophones permet par la suite de déterminer si les hydrophones ont bien enregistré le signal des marques émettrices et ce jusqu'à quelles distances des hydrophones.

Ainsi, entre les mois de janvier et juin 2025, **9 stations ont fait l'objet de tests d'écoute réparties entre l'aval et l'amont des obstacles à la continuité qui composent le complexe hydroélectrique de Beaucaire-Vallabrègues et le Gardon.**



Des résultats mitigés

Pour ces tests, 3 tags étaient à disposition : deux fonctionnant en 307KHz, compatible avec la technologie HTI, et un tag fonctionnant en 69KHz et étant intercepté par les hydrophones VR2.

Malheureusement, ce dernier était bridé et bien que les hydrophones de chez Thelma Biotel fonctionnent avec la même fréquence ils n'ont pas pu enregistrés cette marque.

Les tests mis en œuvre ont souligné l'importance de la puissance d'émission des tags : dans le cas des tags HTI, le V3 n'était pas toujours entendu sur la largeur du lit, contrairement au tag HTI 795-LY.

Toutefois, ce dernier ne pourra pas être utilisé in fine car sa taille est trop importante pour envisager de l'utiliser dans des aloses (diamètre : 16mm, longueur 48mm).

Le Tag V9 fonctionnant avec l'hydrophone VR2 en 69KHz présente de bonne distance de détections sur le Rhône (rayon maximal constaté 303m).

Bien qu'il émette moins régulièrement (en moyenne toutes les 60 secondes), l'utilisation de ce type de marques permettrait plusieurs détections des poissons par franchissement de porte d'écoute.

En revanche, sur l'une des portes testées où le milieu était très bruyant, aucune détection n'a été enregistrée par les hydrophones VR2. Aussi, cette absence de détection confirme le fait que l'utilisation de la fréquence de 69KHz n'est pas recommandée en milieu bruyant.

Si cette dernière est sélectionnée, il sera primordial réaliser de plus amples tests pour s'assurer que les portes d'écoute sont efficaces et les repositionner le cas échéant.



Hydrophone © M.AUDRAN/MRM 

Des objectifs communs

À ce stade, les tests mis en place en 2025 ne permettent pas de déterminer clairement la technologie qui sera utilisée.

Toutefois, ils permettent de mettre en lumière quelques critères de sélections. Il est ainsi nécessaire que le rayon de couverture de l'hydrophone soit suffisamment important pour couvrir une partie importante du lit et pour entendre a minima 2 détections par passage dans une porte d'écoute (à adapter en fonction du temps d'émission, jusqu'à 60 secondes).

Un second critère de sélection concernera quant à lui la durée de vie des batteries des hydrophones, cette dernière pouvant fortement varier (entre 45 jours et 14 mois). Ce critère s'avère important au regard de la mise en place complexe de ce type de matériel dans le Rhône.

Enfin, la taille de la marque et sa fréquence d'émission constitue un critère à considérer.



Évaluation de la qualité des habitats favorables à la reproduction

L'étude « Habitat » consiste à acquérir de la connaissance sur les milieux indispensables aux aloses feinte de méditerranée : les habitats de frayères. Cette approche comprend 2 volets distincts. D'une part, la cartographie des habitats potentiels de reproduction sur les secteurs à enjeux, et d'autre part, la caractérisation de la qualité hydro-morphologique de frayères avérées ou potentielles. En 2025, ces investigations concernaient la Durance, le Gardon, l'Orb, la Têt et l'Aude.

Gestion des frayères de l'alose : mise à jour et adaptation aux évolutions hydrologiques

La compréhension de la qualité et de la localisation des frayères est essentielle pour prioriser les actions de gestion. La qualité de l'habitat influence l'attractivité pour les géniteurs ainsi que la survie des œufs et des larves, tandis que la localisation détermine leur accessibilité et guide les décisions de gestion.

Les frayères de substitution, situées en aval des premiers obstacles sur les axes colonisés, sont particulièrement stratégiques pour la reproduction. En parallèle, les frayères naturelles, situées en amont des ouvrages bloquants (et non encore exploitées par les aloses), peuvent présenter des caractéristiques hydro-morphologiques distinctes. Il est donc pertinent d'étudier leur réponse aux variations de débit.

Depuis 2010, des prospections ont permis de cartographier les habitats favorables à la reproduction de l'alose sur plusieurs cours d'eau du bassin RM. Toutefois, la morphologie des rivières évolue au fil du temps, notamment à cause des crues morphogènes et des travaux de restauration de la continuité écologique. De nouveaux linéaires sont ainsi devenus accessibles, ce qui justifie l'actualisation des données.

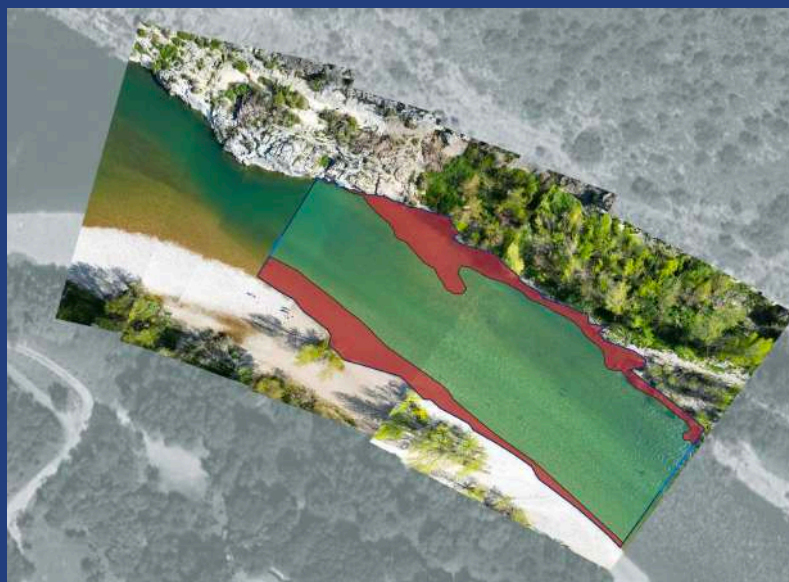
Les résultats de cette étude guideront les actions de gestion concernant le décroisement, la restauration morphologique des habitats et, dans le contexte du changement climatique et des étiages précoces, la gestion quantitative de la ressource en eau.

Frayère de Collias sur le Gardon

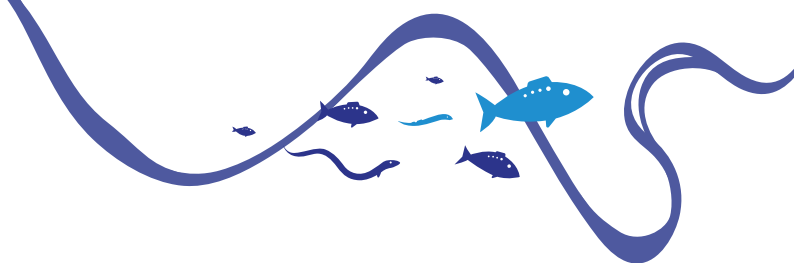
Sur le Gardon, depuis la reprise de la passe de Remoulins en 2022, les aloses ont accès au seuil de Collias : une frayère sur laquelle une activité de reproduction a été observée en 2024. Ses caractéristiques hydro-morphologiques ont donc été étudiées en 2025. 3 passages sur le terrain ont été organisés entre juin et août.

Parallèlement, l'étude des zones d'exondation s'est caractérisée sur cette frayère par 2 survols en drone à différents débits ($44\text{m}^3.\text{s}^{-1}$ et $4\text{m}^3.\text{s}^{-1}$).

Les résultats montrent que la surface exondée entre ces deux débits représente 1663 m^2 , soit 23,4% de la frayère, dont des zones en aval de la tête de radier qui présente des caractéristiques favorables pour les aloses. Cependant, les exondations se limitent essentiellement aux berges et ne semblent pas être aussi impactantes que celles observées sur d'autres frayères.



Représentation des zones exondées en rouge entre $44\text{m}^3.\text{s}^{-1}$ et $4\text{m}^3.\text{s}^{-1}$ © MRM



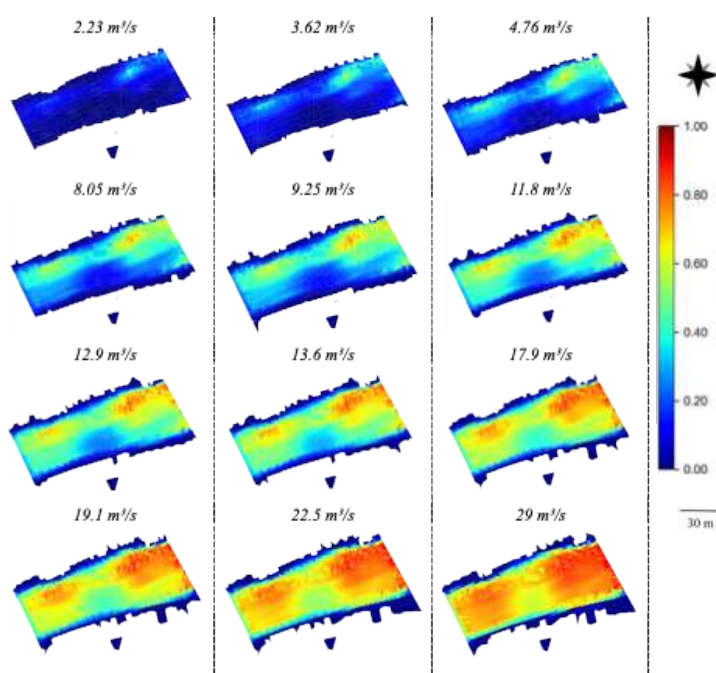
La frayère de Villelongue sur la Têt

En 2025, la Têt a fait l'objet d'une cartographie de localisation des frayères potentielles (de la traversée de Perpignan à la frayère de Villelongue où les aloses se sont reproduites en 2023) et d'une modélisation hydraulique.

Les modélisations hydrauliques fournissent la surface en habitat favorable en fonction des conditions hydrologiques (débit).



Frayère de Villelongue © M.HALLOUIN/MRM



Valeurs d'habitat des débits de référence prenant en compte Hauteur, Vitesse (Données issues de Habby)

Sur la Têt, les résultats de la modélisation effectuée à partir de données relevées sur la frayère forcée de Villelongue de la Salanque montrent qu'à faibles débits, la frayère est peu accueillante pour les aloses.

La granulométrie trop fine du secteur est également une problématique pour le succès de la reproduction des aloses.

Globalement, sur la Têt, le substrat n'est pas le plus adapté sur une grande partie de la ZAP Alose. En ce sens, les travaux de restauration morphologique entrepris par le syndicat du bassin versant de la Têt seront bénéfiques pour l'ensemble de la biodiversité aquatique dont l'Alose.

2025 en chiffres

5 jours de prospection sur la Durance
(**37** km en canoë)

3 jours de prospections sur l'Orb
(**21.5** km en canoë)

3 jours de terrain sur la Têt
3 jours terrain sur le Gardon
2 frayères modélisées
2 survols en Drone

DE NOMBREUSES FRAYÈRES SUR LA DURANCE

Le tronçon situé entre le barrage de Mallemort et le seuil 66 ont été prospectés en canoë, soit un linéaire de 37 km, entre août et septembre, afin d'identifier les zones potentiellement favorables pour la reproduction de l'Alose. Les résultats mettent évidence une importante disponibilité en habitats favorables, avec 57 frayères cartographiées, soit près de 35 % du linéaire étudié.

Par ailleurs, 2 frayères ont été finement caractérisées pour modélisation hydraulique en août et septembre : une frayère en amont du seuil 66 et une frayère en amont du barrage de Bonpas. Les résultats montrent une qualité habitationnelle supérieure à la frayère de substitution de la frayère de substitution du seuil 68 et une influence moindre des variations de débit.

Connaissance de la dévalaison des anguilles sur les fleuves côtiers



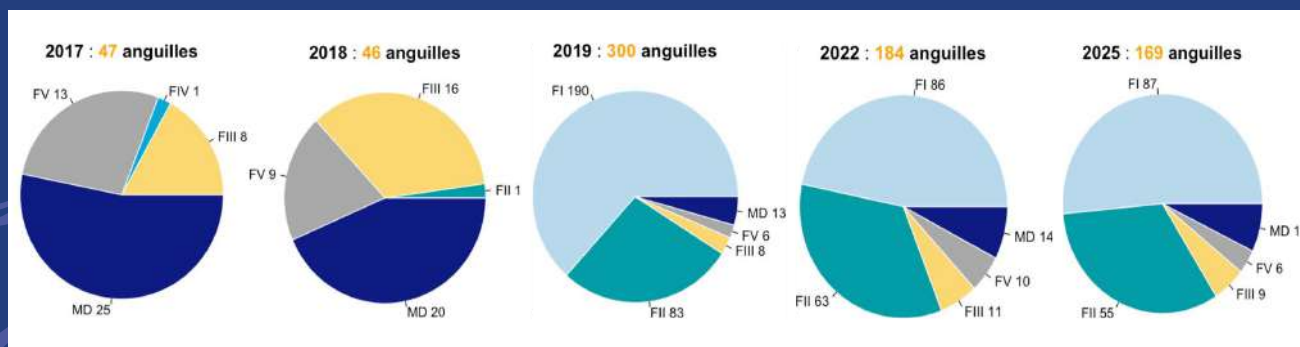
Les études dévalaison en France montrent que les anguilles retournent en mer majoritairement pendant les premières hausses de débit à l'automne. Les cours d'eau méditerranéens ont une hydrologie particulière, avec des crues intenses mais brèves, et des étiages sévères pouvant provoquer des assecs. Par conséquent, MRM a lancé des investigations depuis 2017 sur les fleuves côtiers méditerranéens.

Les mouvements migratoires sur la Cagne

En 2025, sur la Cagne (petit côtier des Alpes Maritimes), **169 nouvelles anguilles ont été marquées par pit Tag, ce qui porte à 746 le nombre total d'anguilles marquées** de tous stades (immatures : FI ou FII ; pré-argentées FIII ou FIV ; argentées FV et MD).

2 antennes fixes espacées de 5 km sont installées afin de détecter ces anguilles lorsqu'elles cherchent à retourner en mer.

En parallèle, deux campagnes de prospections mobiles (antennes portatives) ont été réalisées afin de localiser les anguilles encore présentes dans la Cagne. L'efficacité de ces prospections est estimée à environ 80%, ce qui permet d'analyser quantitativement les déplacements internes des anguilles, pour mieux comprendre leurs comportements en milieu continental.



 Campagnes de marquages 2017-2025 sur la Cagne

Les schéma de dévalaison

Durant l'hiver 2024-2025, de nombreux coups d'eau ont conduit à la dévalaison d'**au moins 8 anguilles**. Les hauteurs d'eau ont dépassé les 2m lors des plus fortes crues d'octobre. Or, nous savons que le RFID a un champ de détection de maximum 0,8m. Des individus dévalants ont donc sûrement été manqués par les antennes.

Les conditions hydrologiques de septembre à avril ont été favorables pour la dévalaison car il y a eu de nombreuses variations de débit. Les anguilles ont donc eu la possibilité de dévaler assez tôt dans la saison. En général, les mâles dévalent à partir d'octobre jusqu'à décembre, tandis que certaines femelles choisissent de dévaler plus tardivement jusqu'à avril. Il n'y donc pas eu de retard à la dévalaison ni de problématiques particulières liées à des étiages sévères comme ça avait pu être le cas en 2022.

Des déplacements d'anguilles ...intriguants

Lors des prospections mobiles 2025, **202 anguilles ont été détectées. 191 se sont déplacées de seulement une cinquantaine de mètres**, ce qui montre qu'une fois sédentarisée, une anguille choisit préférentiellement de rester dans le même secteur plusieurs années.

Toutefois, **2 anguilles ont dévalé de plusieurs kilomètres suite aux crues d'octobre** (détection aux antennes fixes) **dont une est remontée en août**

(détection au tracking mobile) pour retrouver des habitats plus favorables à sa survie. Elle a ainsi franchi 2 seuils très sélectifs et un secteur de gorges difficilement franchissable. Ceci illustre la formidable capacité de colonisation de l'Espèce. Par ailleurs, les années précédentes ce type de comportement a été constaté avec des anguilles cherchant des zones refuges à cause de la formation d'assecs plus à l'aval. Les perturbations environnementales induisent donc des comportements de migration.



ET SUR LES GRANDS CÔTIERS À L'HYDROLOGIE PLUS COMPLEXE ?

Les dévalaisons sur les grands côtières ne peuvent être suivies par RFID car le champ de détection est trop restreint. Il faut utiliser la télémétrie acoustique qui a pour défaut d'utiliser un tag à durée de vie limitée et nécessitant de marquer de gros individus.

Tout l'enjeu réside donc dans la possibilité de capturer suffisamment d'anguilles argentées matures.

Après des prospections sur le Var et l'Argens, MRM fait une ultime tentative sur l'Aude.

Ainsi, 2 journées de pêches électriques ont été réalisées en septembre avec la Fédération de pêche de l'Aude au niveau de 5 secteurs situés à proximité de Carcassonne.

Seulement 4 anguilles argentées ont été capturées.

Les échantillonnages 2026 seront probablement effectués plus en aval pour augmenter les probabilités de capture. Ils seront déterminants pour la poursuite de ce projet.



2025 en chiffres

746 anguilles marquées depuis **2017**

8 anguilles dévalantes détectées entre sept **2024** et avril **2025**

202 anguilles retrouvées par **tracking mobile** soit plus de **80%**

4 anguilles argentées capturées en **2** journées de pêche sur l'Aude

Colonisation par l'anguille du Gapeau et de la Giscle

La bonne colonisation des cours d'eau par les anguillettes est primordiale pour la conservation de l'Espèce. Cependant, l'accès à des habitats de qualité est souvent compromis par des seuils et/ou des conditions hydrologiques défavorables. Pour optimiser la gestion des milieux aquatiques et vérifier les bénéfices des travaux entrepris, il faut évaluer l'état de colonisation des bassins versants. Après l'Argens en 2023/2024, MRM s'est intéressé au Gapeau et à la Giscle.

La Giscle et le Gapeau

En 2025, la colonisation de deux bassins versants était au programme : la Giscle et le Gapeau, deux petits côtiers du département varois au régime hydrologique méditerranéen. Leur contexte d'étude est très différent : le bassin de la Giscle dispose d'une bonne continuité écologique car aucun ouvrage difficilement franchissable n'est référencé. Mais ce côtier tend à s'assécher sur une grande partie de son linéaire. A contrario, bien que le Gapeau souffre d'étiages sévères, il possède un écoulement pérenne, comme son affluent principal le Réal-Martin. Néanmoins, de nombreux seuils difficilement franchissables dégradent la qualité des habitats et réduisent la continuité piscicole. Les acteurs du territoire cherchent donc à favoriser la reconquête du bassin par les anguilles en restaurant les seuils.

Deux fleuves pour deux études complémentaires

Sur le Gapeau, la démarche consiste à comparer les densités d'anguillettes avant et post travaux de restauration de la continuité piscicole afin de montrer la reconquête du milieu par l'Anguille.

Sur la Giscle, l'objectif est d'actualiser les données recueillies en 2013 et 2014 pour analyser les évolutions d'abondances dans un contexte peu dégradé.

Le protocole d'échantillonnage sur les deux côtiers consiste en des pêches électriques spécifiques anguillettes stratégiquement placées pour visualiser l'accessibilité de différents secteurs du cours d'eau. Un échantillonnage est organisé début printemps et en automne pour intégrer les variabilités saisonnières des mouvements de colonisation.



Seuil de Castel Roux sur le Réal Martin © J.BOCCHINO/MRM

2025 en chiffres

2 campagnes de pêches électriques

4 stations de pêche
1 s/ le Gapeau

2 s/ le Réal Martin
1 s/ le petit Réal)

6 seuils expertisés

283 anguilles contactées



Pêche électrique © C.LEFEBVRE/MRM

Diagnostic avant travaux sur le Gapeau

Sur le bassin du Gapeau, deux stations ont été placées à l'amont des deux premiers obstacles à la mer qui doivent être restaurés pour la continuité piscicole en 2025 et 2026.

Une de ces stations a été placée sur le Réal-Martin à l'aval du seuil de Sauvebonne. Les abondances en anguilles y étaient les plus fortes (4 à 16 anguilles/are selon les classes de taille), montrant à la fois une bonne attractivité de l'affluent et une accumulation des anguillettes en pied d'ouvrage.

La seconde station a été positionnée sur le Gapeau à 9 km de la mer dans un radier propice à la présence d'anguillettes. Malgré un faciès favorable, les densités étaient nettement plus faibles (0,6 à 1,4 anguilles/are selon les classes de taille).

Deux autres stations ont été placées à l'amont de seuils dont la restauration est programmée en 2028 et 2030. Le signal anguille était quasi-absent montrant une grande sélectivité des ouvrages aval. De plus, des individus plus âgés et plus gros ont été observés sur chacune de ces stations, ce qui atteste que les anguilles peuvent exceptionnellement franchir les obstacles (conditions hydroclimatiques particulières) et se retrouver sur les secteurs amont.

Les pêches spécifiques anguillettes pour évaluer la reconquête

Pour évaluer la reconquête du Gapeau par l'Anguille, la stratégie d'échantillonnage était très spécifique. **Les stations de pêche ont été placées de manière à maximiser les chances de capture des anguilles de moins de 30cm car ces individus sont âgés de 1 à 3 ans.** Ils sont donc les témoins des conditions d'accès des sites échantillonnés sur les 2 à 3 dernières années.

Les pêches électriques ont donc été réalisées en aval d'obstacles et sur des tronçons peu profonds et courants, habitats privilégiés par les anguillettes. Les prospections étaient complètes mais beaucoup plus lentes que lors de pêches d'inventaires classiques. Elles étaient toutefois réalisées sur des stations plus courtes. Les opérateurs à l'anode ont procédé à des microcoupures de courant car les anguillettes tendent à s'enfouir dans le substrat ou à se tétaniser et se coincer dans les cailloux en réaction à l'électricité.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE SUR LA GISCLE

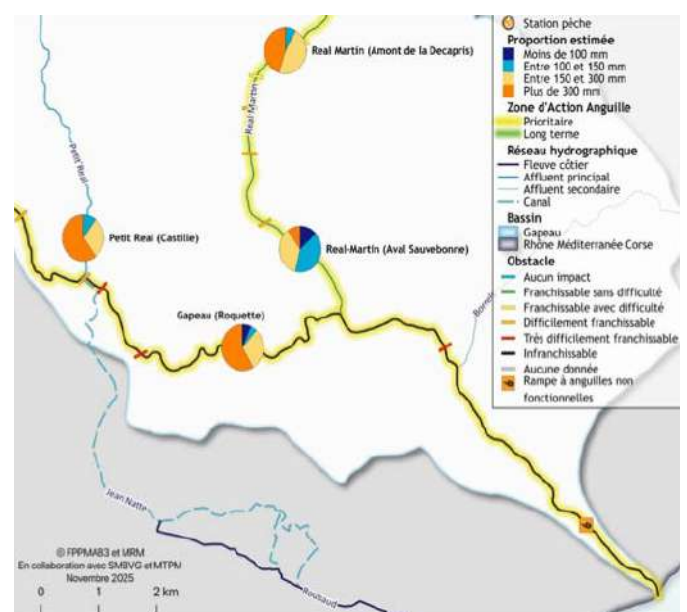
Le 20 mai 2025, une crue éclair de la Môle a entraîné d'importants dégâts, passant de 0,3 m à plus de 6 m en quelques heures.

Cet crue morphogène a vraisemblablement impacté la colonisation des anguillettes et en accord avec nos partenaires, il a été préféré de reporter les pêches pour une autre année.

Des stations supplémentaires ont donc été positionnées sur le Gapeau permettant de mieux quadriller le cours principal et son affluent le Real Martin.

Sur la Giscle, les données disponibles (pêches MRM/FD83 2012 et 2014 ; pêches OFB) montrent que les densités peuvent être très fortes sur des secteurs amont en l'absence d'obstacles depuis la mer, mais la colonisation du milieu semble freinée par les étiages sévères qui augmentent la sélectivité des seuils, réduisent la qualité des habitats et fragmentent les cours d'eau en cas d'assecs.

La Giscle, peu impactée par les ouvrages, apparaît donc comme un site d'étude intéressant pour étudier l'enjeu « assecs » car les mouvements migratoires des anguilles sont surtout contraints par les conditions hydrologiques défavorables.



Proportion des classes de tailles des anguilles dans le bassin du Gapeau (octobre 2025)
© MRM

Estimation du taux d'échappement des anguilles du Vaccarès

Chaque année, le Vaccarès accueille de nombreuses civelles. Après plusieurs années de croissance et de vie dans l'étang et ses milieux annexes, les anguilles deviennent argentées et s'appêtent à regagner la mer. Depuis 2003, un suivi du recrutement est en place, mais le comportement des géniteurs reste peu documenté. Depuis 2022, MRM met donc en place des outils et démarches associant acteurs locaux et pêcheurs professionnels afin de fournir des éléments concrets pour la gestion durable de l'espèce.

Des premières acquisitions de données

Depuis l'installation du rideau d'antennes à la Comtesse fin d'année 2024 et jusqu'au mois d'avril 2025, 45 anguilles (sur 366 marquées) ont été détectées. Parmi celles-ci, 2 n'ont pas traversé l'intégralité du rideau et 20 ont fait demi-tour après être passé et cela malgré l'ouverture fréquente des vannes du pertuis. 23 anguilles n'ont pas été redétectées dans l'autre sens et se sont probablement dirigées vers les étangs inférieurs puis la mer. Les déplacements ont eu lieu majoritairement de nuit, avec un pic en phase lunaire sombre, confirmant le caractère lucifuge de l'espèce. Ces premiers résultats sont encourageants et devront être complétés par davantage de données pour mieux caractériser l'échappement.

Un bon retour d'expérience technique et collaboratif

Cette deuxième campagne de faisabilité s'est caractérisée par des tests de fonctionnement d'antenne au pertuis de la Fourcade. Ils ont en effet montré de très bonnes détections et ont permis de déterminer l'équipement et l'agencement optimaux pour l'installation prévue en 2026.

Une 2^{de} session de marquage a été réalisée avec un pêcheur professionnel de l'étang et la SNPN en novembre/décembre. **359 anguilles (dont 76% prêtes à migrer en mer)** ont été équipées d'une puce RFID, les rendant détectables lors de leur passage au travers des antennes déjà installées au pertuis de la Comtesse et chez un des mareyeurs locaux. Le retour d'expérience tant sur l'aspect technique que collaboratif est positif car toutes les anguilles se sont pleinement rétablies et les opérations ont été réalisées en bonne coordination avec les partenaires du projet.

2025 en chiffres

359 nouvelles anguilles marquées

45 anguilles détectées

aux antennes de la Comtesse

dont **23** auraient potentiellement atteint la mer

38 anguilles détectées à l'antenne du mareyeur

dont **47%** à un stade avancé pouvant migrer (FV)

98% de fonctionnement

des antennes de la Comtesse

Déplacements majoritaires des anguilles

entre **19h** et **5h**



Abondance et devenir des anguilles des canaux poldérisés de Camargue

Dans le delta de Camargue, les réseaux d'irrigation et de drainage alimentés par pompage constituent des milieux artificiels mais fréquentés par l'anguille européenne. Comprendre le devenir des individus aspirés depuis le Rhône est essentiel pour évaluer l'impact de ces dispositifs. En 2025, le canal du Barcarin a fait l'objet d'un suivi visant à mieux cerner la présence, le déplacement et l'état des anguilles en place.

Une population difficile à estimer

Depuis 2023, le canal du Barcarin se distingue par des captures régulières, confirmant son rôle de zone de refuge pour l'anguille dans les réseaux poldérisés.

En 2025, **57 individus ont été capturés sur les 7,2 km, un résultat supérieur aux années précédentes.**

Malgré ces observations, l'estimation de la population reste délicate.

Parmi les anguilles capturées, **5 étaient déjà équipées d'un tag** (parmi les 70 marquées en 2023 et 2024). Ces individus étaient **à un stade de développement intermédiaire, ne cherchant donc vraisemblablement pas à s'échapper vers la mer.**

Leur recapture ne peut donc pas confirmer ou infirmer un blocage dans le milieu.

Ce faible nombre de recaptures d'individus marqués suggère soit une dispersion importante, soit une sortie du réseau via le pompage vers le Rhône (pouvant induire des mortalités) ou par prédation dans le milieu. La méthode par filet verveux, dépendante des déplacements spontanés, limite également la représentativité des données.

Des dynamiques influencées par le milieu

Les conditions hydrologiques et les opérations de pompage modifient fortement le fonctionnement du canal et le comportement des anguilles

Les variations de niveau d'eau, le vent ou la température peuvent favoriser ou freiner leurs déplacements, influençant directement les captures.

Les recaptures observées montrent par ailleurs des déplacements parfois à contre-courant, signe d'une utilisation complexe du réseau.

Ces éléments confirment que ces canaux ne sont pas de simples zones de transit, mais des milieux temporaires dont le rôle écologique reste à préciser

2025 en chiffres

7,2 km de linéaire échantillonné

3 semaines d'échantillonnage

6 filets verveux
placés et déplacés tous les jours

57 anguilles capturées

0,22 anguilles par heure de piégeage
sur l'ensemble de l'échantillonnage

5 recaptures d'anguilles marquées

593,3 mm taille moyenne

414,6 g poids moyen

15 autres espèces retrouvées



Antenne chez Eurogéal © C. LEFEBVRE/MRM

État des lieux des connaissances en vue de la réintroduction de l'Esturgeon

Historiquement présent sur le Rhône, l'esturgeon européen a disparu dans les années 70. Sur le territoire français, un seul territoire accueille encore à ce jour cette espèce à savoir les bassins Garonne-Dordogne. Cette espèce étant particulièrement menacée, il convient de réfléchir à la possibilité de constituer d'autres noyaux de population viable. C'est en ce sens que MRM engage de nouvelles réflexions sur le territoire rhodanien.

Une étude de faisabilité à actualiser

Entre 2005 et 2007, l'Association MRM avait déjà initié une étude de faisabilité sur la réintroduction de l'esturgeon.

Cette dernière avait permis de mettre en avant plusieurs caractéristiques qui apparaissaient plutôt favorable pour l'espèce : présence potentielle de sites favorables à la reproduction, présence d'espèces de macro-invertébrés qui répondaient en partie aux exigences alimentaires de l'esturgeon...

Toutefois, de nombreuses données étaient parcellaires ou sont à actualiser.

Pour ce faire, des recherches ont été réalisées sur la bathymétrie, la granulométrie ou encore sur les zones d'alimentation à l'aval de l'usine de Vallabrègues.

Par ailleurs, MRM s'est appuyé sur le retour d'expérience du plan esturgeon mis en place sur les bassins Garonne-Dordogne. Ce retour d'expérience permet alors de cibler les différents travaux à mettre en place pour une réintroduction de l'espèce à l'avenir.

Des données encore insuffisantes

Les différentes recherches menées en 2025 ont permis de remettre en avant l'existence de fosses de plus de 5 mètres qui pourraient être adaptées à l'espèce. Concernant la granulométrie, de nouvelles données existent mais elles ne concernent pas spécifiquement les potentiels sites de reproduction. L'eau est par ailleurs globalement de bonne qualité sur ce secteur, même si des interrogations existent quant à l'impact de certains micro-polluants. Enfin, aucune nouvelle donnée sur les macro-invertébrés n'a pu être identifiée sur ce territoire depuis 2007.

A ce jour, **les données sont donc encore insuffisantes pour permettre d'identifier le Rhône comme un potentiel candidat à la réintroduction de l'Esturgeon.** Les travaux à venir vont donc devoir porter sur la mise en place de **travaux spécifiques visant à acquérir ces données et plus particulièrement sur la granulométrie et les macro-invertébrés sur certains secteurs clés.**

2025 en chiffres

28 documents et rapports consultés

14 jours de recherche et de synthèse des données existantes

58 km de la diffluence du Rhône à Arles

Profondeur max de fosse recensée : **20** mètres

11 prélèvements granulométriques réalisés en 2015 entre Vallabrègues et la mer

2020-2029
Plan National Esturgeon





PLAGEPOMI : Orientation 5

Sensibiliser
aux enjeux
& valoriser
les acquis

Ces actions permettent de porter à connaissance, valoriser et intégrer les actions conduites, les connaissances acquises et les enseignements opérationnels pour des stratégies et programmes d'actions efficaces.

Animation territoriale

Une des missions de MRM consiste à veiller à ce que les enjeux migrateurs définis à l'échelle nationale ou de bassin Rhône-Méditerranée soient intégrés au sein des territoires. Ainsi, en 2025, nos équipes ont participé à une centaine de réunions ancrées autour des travaux du COGEPOMI, de la coordination des suivis et de la mise en œuvre de la restauration de la continuité écologique

Mobilisation des acteurs autour des suivis des poissons migrateurs

Dans le cadre de ses missions de coordination des suivis et d'appropriation des enjeux liés aux migrateurs amphihalins, MRM a mobilisé de nombreux acteurs (EPTB, Fédérations de pêche, Agences de l'eau, OFB...) à travers l'organisation des bilans annuels des suivis Alose et Anguille, et de comités de pilotage et de réunions spécifiques à certaines études. Ces échanges ont porté notamment sur l'étude de la dévalaison des anguilles sur les côtières méditerranéens (enjeux d'assecs et de prédiction des pics de migration), sur le diagnostic de colonisation de l'Ouvèze provençale mettant en évidence le potentiel des Sorgues pour l'Alose, ou encore le suivi de l'échappement des anguilles du Vaccarès qui a montré la faisabilité technique d'équiper les graus de la comtesse et de la Fourcade d'antennes RFID. Des rencontres territoriales avec les gestionnaires locaux de l'Hérault, de l'Orb, du Var, du Gardon et de l'Eyrieux ont également permis de caractériser les enjeux pour alimenter l'Observatoire des poissons migrateurs.



En parallèle, MRM a contribué à plusieurs démarches entreprises par des partenaires tels que le projet de suivi de la dévalaison Anguille sur le Rhône par Guideau et caméra acoustique (INRAE), l'élaboration du protocole de suivi de la future passe à poissons de Vallabrègues (CNR) et l'étude de reconquête du Lez par les anguilles (Fédération de pêche de l'Hérault).

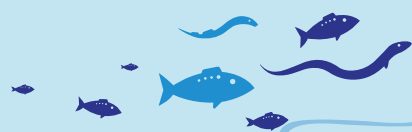
Actualisation du tableau de bord PLAGEPOMI

Ce travail a permis de tirer le bilan « opérationnel » du dispositif objectivé : trois des neufs nouveaux suivis ciblés ont été mis en place (réseau ADNe, vidéo-comptage au Verteil sur l'Argens, suivi reproduction de l'Alose sur l'Aude) et trois sont en voie de l'être (Vidéo-comptage à Vallabrègues sur le Rhône, Vidéo-comptage à Bonpas, sur la Durance et suivi échappement sur le Vaccarès).

MRM a aussi mis en avant la fonctionnalité des suivis en place et notamment les contraintes rencontrées sur le terrain de manière récurrente (contraintes hydrauliques ou de maîtrise d'ouvrage affectant la qualité des données comme pour le suivi de la reproduction de l'Alose par comptage de bulls ou des crues affectant le vidéo-comptage du Verteil).

Les indicateurs populationnels du tableau de bord issus de tous ces suivis montrent un état toujours préoccupant des espèces. Le recrutement Anguille, même s'il montre des signes encourageants, n'a pas une tendance à la hausse.

Concernant l'Alose, un nouvel indicateur de front de colonisation a été mis en place. Il correspond au linéaire colonisé par les aloses à partir des observations visuelles et de l'ADNe. Il montre la bonne progression des secteurs colonisés sur les axes ayant fait l'objet de restauration de la continuité comme le Vidourle, le Gardon ou la Têt.



Nouvelles passes à poissons

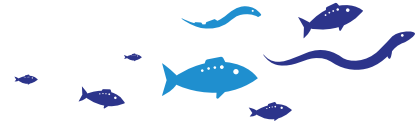
Côté restauration de la continuité écologique, MRM a appuyé plusieurs projets structurants. Par exemple, sur l'Argens, la passe à anguilles d'Entraigues a été réalisée fin 2025 par SHE-MA après concertation avec les partenaires pour le dimensionnement (DDTM83, OFB, FDAAPPMA83). Malgré un débit d'atrait sous-dimensionné, la mise en eau attendue en 2026.

Sur l'Isère, au barrage de Beaumont-Montoux, MRM a accompagné le suivi et fonctionnement de la nouvelle passe où sept anguilles ont franchi l'ouvrage en 2025. Sur la Durance, un appui a été apporté aux travaux des seuils 66 à 68 et de Bompas. Enfin, sur le Vaccarès, MRM a suivi le projet du Grau de la Fourcade intégrant des dispositifs favorisant le passage des civelles et la dévalaison des anguilles.

Groupe Anguille Lagunes

MRM a poursuivi l'animation du Groupe de Travail Anguille Lagunes, désormais réuni en comité plénier annuel. L'édition 2025, tenue le 9 octobre, a permis de présenter comment prendre en compte les enjeux anguilles à l'échelle d'un complexe lagunaire. Pour cela, les outils du pôle relais lagunes Méditerranéennes pour hiérarchiser les ouvrages et pour référencer leur gestion (travail d'enquêtes auprès des gestionnaires) a été présenté ainsi qu'un exemple de plan de gestion multisite sur les étangs palavasiens. Le Groupe a également mis en avant les interrogations des gestionnaires pour optimiser leurs pratiques au travers d'exemples concrets (étangs palavasiens, Vieux Salins d'Hyères).

Par ailleurs, les avancées sur l'évaluation socioéconomique de la réglementation de la pêche professionnelle et la valorisation des données par lagune ont été présentées par l'Université de Perpignan.



LIFE BIODIV : DES OUVRAGES CLÉS POUR LA CONTINUITÉ

Dans le cadre du Life Biodiv France piloté par l'OFB, une démarche d'appui aux territoires vise à identifier 25 ouvrages clés à l'échelle nationale.

Les Secrétariats techniques de bassin ont été mobilisés partout en France.

En Rhône-Méditerranée, le COGEPOMI et son secrétariat technique ont proposé une liste d'ouvrages à enjeux présentant soit des blocages techniques, soit financiers, soit politiques et dont retour d'expérience pourrait servir de référence à l'échelle nationale pour débloquer des situations similaires.

Par ailleurs, MRM a intégré un comité d'experts scientifiques National chargé de définir la méthode de sélection multicritères de ces ouvrages.

Fin 2025, 73 ouvrages ont été proposés par les bassins. Les travaux se poursuivront en 2026 pour affiner cette liste.



Information-sensibilisation

Dans le cadre de ses missions, l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) déploie une stratégie de communication active en faveur de la préservation des poissons migrateurs et de la restauration de la continuité écologique. En 2025, cette stratégie s'est pleinement inscrite dans les orientations du bassin Rhône-Méditerranée, en articulant trois grandes priorités : la sensibilisation des publics, la diffusion des connaissances et la valorisation des actions réalisées.

Sensibilisation et présence événementielle

En 2025, l'association MRM a maintenu une présence territoriale active avec 12 manifestations réparties sur l'ensemble du bassin, des Alpes-Maritimes au Languedoc. Stands d'information, interventions scolaires et animations de proximité ont été déployés en partenariat avec les acteurs locaux.

Les outils pédagogiques se sont enrichis cette année d'une alose feinte en résine et d'un nouveau support consacré au cycle de l'anguille, venant compléter l'exposition itinérante de 14 panneaux et les vidéos existantes. Ces dispositifs visent à sensibiliser le grand public aux cycles biologiques des espèces et aux pressions qu'elles subissent, mais aussi à renforcer l'acceptabilité sociale des opérations de restauration de la continuité écologique.

Au-delà de la transmission d'informations, ces événements constituent un levier essentiel pour ancrer les enjeux migratoires dans les territoires et favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.



Salon de Nantes © G.VERDOT/MRM

- **1er mars – 17ème Journée de la Pêche et de la Nature sur la Siagne** Événement organisé par l'AAPPMA de la Siagne, ayant permis de sensibiliser un public de pêcheurs aux enjeux des espèces migratrices du bassin.
- **2 et 3 mai – Journées de la Nature et de la Pêche** Temps fort de sensibilisation scolaire : **162 élèves du CE1 au collège accueillis autour des cycles de vie des poissons migrateurs et des enjeux de restauration.**
- **21 mai – Soirée Alose, FD30** 26 participants réunis autour des enjeux de l'alose. Présentation des suivis aloses (FD30) et ADN environnemental, vidéo-comptage, passe-piège de Beaucaire(MRM).
- **23 mai – Salon national de la pêche, Nantes (FNPF)** Stand dédié aux poissons migrateurs, rassemblant l'ensemble des Associations Migrateurs.
- **28 mai – 1er juin – Festival de la Camargue, Port-Saint-Louis-du-Rhône** Participation à ce festival littoral pour sensibiliser aux espèces amphihalines, en écho à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.
- **6 et 7 juin – Salon des Agricultures de Provence, Salon-de-Provence** **77 000 visiteurs au total. Atelier scolaire le 6 juin : plus de 120 élèves sensibilisés aux espèces migratrices.**
- **20 juin – Salon « Préférence Provence », Marseille** Atelier de découverte des poissons migrateurs : plus de 100 élèves sensibilisés...sans oublier le grand public !
- **24 juin – Fête de la Nature, Cagnes-sur-Mer** Stand centré sur l'anguille au Parc de la Villellette.
- **5 juillet – Festival « Effet Mer », Gruissan** Sensibilisation d'un public « côtier » aux enjeux des poissons migrateurs.
- **12 octobre – Sport 100% Nature, Saint-Chamas** Sensibilisation d'un public de pratiquants de plein air à la préservation des milieux naturels.
- **13 octobre – Visite de la passe à poissons de Beaucaire (CPIE)** Visite guidée in situ pour une vingtaine de personnes, permettant de visualiser concrètement les aménagements de continuité écologique.
- **19 octobre – Salon du Littoral, CPIE de Thau** Sensibilisation aux espèces amphihalines et à la complémentarité entre enjeux littoraux et gestion des cours d'eau.

L'Ardèche fête la biodiversité

Organisé sur la plage du Grain de Sel le 14 juin 2025, cet événement gratuit et ouvert à tous visait à sensibiliser le grand public à la richesse écologique de la rivière Ardèche. Au programme : ateliers de découverte des espèces aquatiques et des poissons migrateurs, activités interactives (jeux, quiz, parcours éducatifs) et ateliers créatifs (fresque collective, peinture sur galets).

Une communication ciblée a été déployée en amont : publications sur les réseaux sociaux, posts sponsorisés sur Facebook, distribution d'affiches et de flyers dans les commerces, campings et sites touristiques locaux. Malgré ces efforts, la fréquentation est restée limitée. Cette baisse s'explique probablement par une moindre mobilisation du public local, déjà touché lors de l'édition précédente, et par la difficulté d'attirer un public touristique davantage en recherche d'animations festives.



Quelques chiffres

Près de **100 000** personnes touchées

dont plus de **550** scolaires

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer la communication et la visibilité de nos activités, MRM réalise des outils de communication visant à informer et sensibiliser notre public cible, tout en renforçant l'image de notre organisation.

La plaquette «territoires» traduit les données scientifiques en informations accessibles, faisant le lien entre état des populations et politiques de gestion locale. En 2025, trois territoires ont été couverts : **l'Aude, le Var et la Drôme**.

Pour chacun, un bilan est dressé sur l'état des populations au regard des actions de restauration de la continuité écologique, des politiques de gestion et de la qualité des eaux.

Chaque fiche a été accompagnée d'une diffusion ciblée via la newsletter territoriale, assurant une transmission directe de l'information aux acteurs concernés. Disponibles sur le site de MRM, ces supports contribuent à une meilleure compréhension des enjeux migratoires et à la valorisation des actions conduites sur le terrain.

Le journal présente les dernières actualités, les retours sur nos études récentes, les résultats : **2 numéros édités**



Journées Poissons Migrateurs

La 8^{ème} édition des Journées "Poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée" a eu lieu les **18 et 19 novembre 2025 à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Pour cette nouvelle édition, l'Association MRM a renouvelé un partenariat avec l'AR-PARA et a bénéficié du **soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a accueilli la manifestation dans ses locaux**.

Cet événement a permis de mettre en lumière les avancées techniques, scientifiques et partenariales (avec notamment une présentation EDF) en faveur des poissons migrateurs et de poursuivre la mobilisation collective autour des enjeux de gestion durable des milieux aquatiques.

Avec **119 participants, la fréquentation est restée conforme aux éditions précédentes**.

Sur le plan géographique, les participants provenaient majoritairement d'Auvergne-Rhône-Alpes (39,5 %), suivie de la Région Sud PACA (30 %), tandis que l'Occitanie restait sous-représentée avec à peine 13 % des participants.

Communication digitale

La newsletter constitue un pilier de la communication de MRM, permettant de maintenir un lien régulier avec l'ensemble du réseau : partenaires institutionnels, gestionnaires de cours d'eau, associations, collectivités et grand public. **En 2025, 10 newsletters ont été envoyées, dans le cadre d'un travail d'optimisation engagé pour améliorer la lisibilité et la pertinence des contenus diffusés.**

Trois axes d'amélioration ont été mis en œuvre. La base de diffusion a d'abord été segmentée par territoire, permettant d'adresser des contenus ciblés selon les bassins versants. Cette approche a donné naissance à la newsletter « Nos actions sur votre territoire », dont 6 éditions ont été diffusées.

La mise en page a également été repensée, avec davantage de visuels, de liens interactifs et de renvois vers le site et les réseaux sociaux. Enfin, un suivi régulier des taux d'ouverture et de clics a été instauré afin d'ajuster les formats et la hiérarchisation des contenus.



9 519 visites sur le **site internet**

21 468 pages consultées

55 publications **Facebook**

159 697 personnes ayant vu les publications

Notre présence sur le web

En 2025, le site MRM a recueilli **9 519 visiteurs**.

Le nombre total de pages consultées sur l'année est de 21 468.

MRM a poursuivi sa présence sur Facebook et a effectué **55 publications** avec une **portée moyenne de 5 236 vues**

L'année 2025 confirme :

- une progression du nombre d'abonnés, traduisant un intérêt croissant pour les thématiques portées par l'association
- un niveau d'engagement satisfaisant (2 800 réactions, partages, commentaires), témoignant de l'appropriation des contenus par les publics
- une portée élargie des publications, permettant de toucher des publics non spécialisés

La presse en parle

Nous travaillons à améliorer notre présence médiatique à travers des communiqués de presse, la diffusion d'informations clés sur nos projets et réalisations.

Accueil > Actu > Environnement

L'aloise feinte, une espèce disparue depuis des siècles fait son grand retour dans le Gardon



Aloise feinte de Méditerranée Alosa Agone. / G. VERDOT. ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE



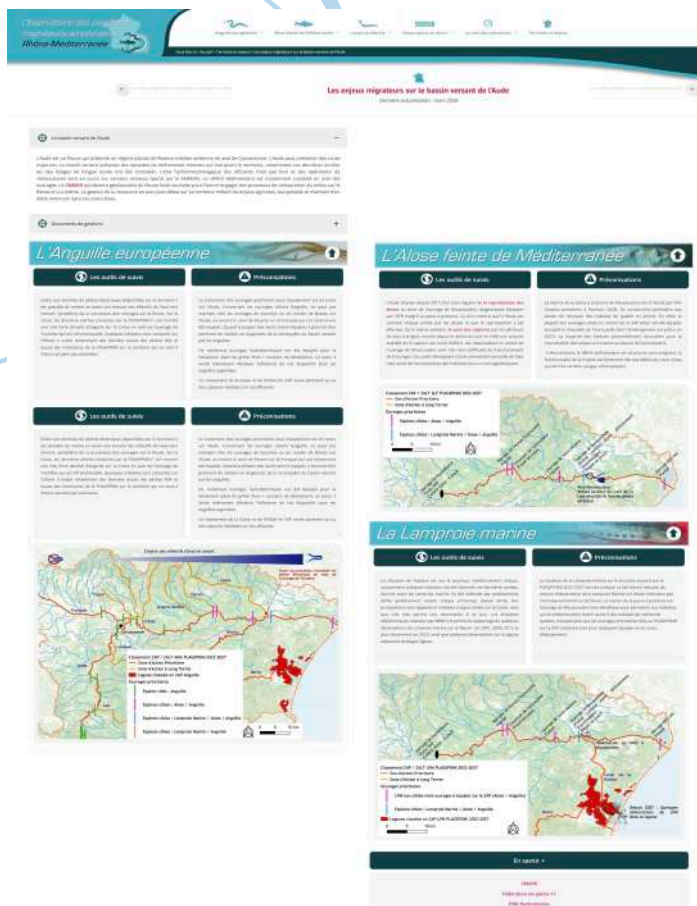
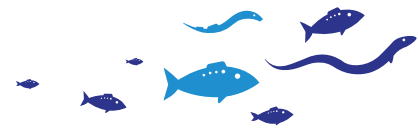
L'Observatoire des POissons Migrateurs

L'observatoire des poissons migrateurs compile les résultats bruts de l'année en cours, le bilan des suivis de populations d'Alose feinte de Méditerranée, d'Anguille Européenne et de Lamproie marine ainsi que les indicateurs d'état de chacune de ces populations sur le territoire. La publication des différents éléments sur le site de l'observatoire est le résultat final de nombreux échanges entre les porteurs de suivis, les structures institutionnelles, et MRM.

Bilan Aloses et Anguilles : des rendez-vous incontournables !

Chaque année, le bilan Alose et le bilan Anguille permettent de présenter les résultats de la saison précédente, de dresser un bilan de l'état de la population et de présenter les indicateurs actualisés avec ces résultats. Ils sont organisés avant la présentation des indicateurs et des éléments de bilans de l'année écoulée au COGEPOMI, ce qui permet d'intégrer les remarques faites par les porteurs de projets et partenaires techniques.

A titre d'exemple, le bilan des suivis Aloses 2025 organisé en décembre 2025 avec 20 structures (fédérations de pêches, gestionnaires, CNR, OFB, ARB, ARPACA, CNPMEM, DREAL) a permis d'étayer les résultats des différents suivis aloses axes par axes et de valider collectivement l'indicateur proposé pour chaque territoire.



PRÉPARATION DE 5 NOUVELLES PAGES TERRITOIRE ET ENJEU

Après la valorisation des enjeux migrateurs sur la Durance, l'Argens, l'Ardèche, l'Aude et la Têt en 2024, MRM s'est concentré sur les bassins versants de l'Orb, de l'Hérault, du Gardon, du Var et de l'Eyrieux en 2025.

Pour rappel, les pages territoires et enjeux se composent d'un encart consacré au bassin versant et d'un autre lié aux documents de gestions et notamment les zone d'actions définies par le PLAGEPOMI ainsi que les ouvrages prioritaires. Cette partie permet également de mettre en avant les documents de gestion existants sur le territoire (SAGE, contrat de rivière, DOCOB Natura 2000,...).

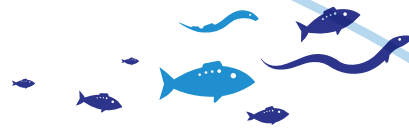
On retrouve ensuite des sections consacrées aux trois espèces de poissons migrateurs mentionnées par le PLAGEPOMI, détaillant la situation de l'espèce sur le territoire, les suivis mis en place, les principales pressions existantes sur le territoire ainsi que les solutions qui peuvent être proposées.

Afin de mettre en avant la vision des gestionnaires locaux sur les enjeux de leur territoire, ces pages sont construites avec ces derniers à l'occasion d'ateliers se tenant en présentiels.

En 2025, ces réunions ont alors permis de réunir 12 structures différentes et met en avant une nouvelle fois un des objectifs principal de l'Observatoire à savoir : créer du lien entre MRM et les structures gestionnaires

Les pages seront disponibles à la fin du premier semestre 2026 sur le site de l'observatoire. Elles ont vocation à être actualisées tous les 4 à 5 ans.

Pêches électriques et anguilles : des données sur l'ensemble du territoire !



La valorisation des données « Anguilles » issues des pêches électriques réalisées sur le bassin Rhône-Méditerranée et notamment les données issues du RSA (Réseau de Surveillance Anguille porté par l'OFB) est un objectif cité au PLAGEPOMI 2022-2027.

Cependant, les données de pêches électriques sont hétérogènes car le protocole, le nombre de passages ou encore le matériel utilisé peuvent différer. De fait, la manière dont peut être valoriser l'ensemble des données acquises au travers de la pêche électrique dans nos cours d'eau s'est posée. De la même manière, les questionnements auxquels l'ensemble de ces données permettraient-elles de répondre s'est aussi posée ?

Pour répondre à ces interrogations, MRM a réuni ses partenaires à l'occasion d'un atelier de travail en fin d'année 2024. Les conclusions issues de cet atelier ont servi de lignes directrices en 2025 pour la valorisation des données.

Plusieurs pistes de travail se sont alors dessinées pour illustrer dans le temps (échelle PLAGEPOMI) : la répartition de l'espèce sur le territoire, la répartition des anguilles migrantes, un reflet du recrutement au travers des densités rencontrés sur des stations de pêche en entrées de bassins versants, ou encore un reflet de l'état de la population.

Les données ont été récupérées sur la plateforme ASPE sur l'ensemble du territoire couvert par le PLAGEPOMI et la Corse et auprès des fédérations de pêches suivantes : 01, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 39, 66, 69, 71 et 83.

DONNÉES OBTENUES

Parmi l'ensemble des données récoltées, seules les pêches où la présence de l'anguille est confirmée ont été conservées.

Ainsi les données de 2 883 opérations réparties entre 1965 et 2024 ont été récoltées. On notera que le nombre d'opérations disponibles est de plus en plus fréquents au cours du temps, que les données d'effectifs sont disponibles pour 2 812 opérations, celles de biométrie pour 1 774 opérations et celles où les densités sont estimées sont disponibles pour moins de 700.

Le choix a été fait de travailler en premier lieu sur un atlas cartographique de la répartition des anguilles pour différentes catégories :

- a) Toutes classes de tailles confondues,
- b) anguilles de l'année ou d'un an et plus (moins de 150mm),
- c) anguilles arrivées depuis deux ans ou plus (150-300 mm),
- d) anguilles dites sédentaires (plus de 300mm).

Le pas de temps utilisé pour l'édition de ces cartes est le pas de temps PLAGEPOMI. Ainsi, les cartes sont éditées pour les données accessibles avant 1994 puis par période de 6 ans. L'atlas est publié et disponible sur le site de l'observatoire des poissons migrateurs.



Tendances aloses 2025

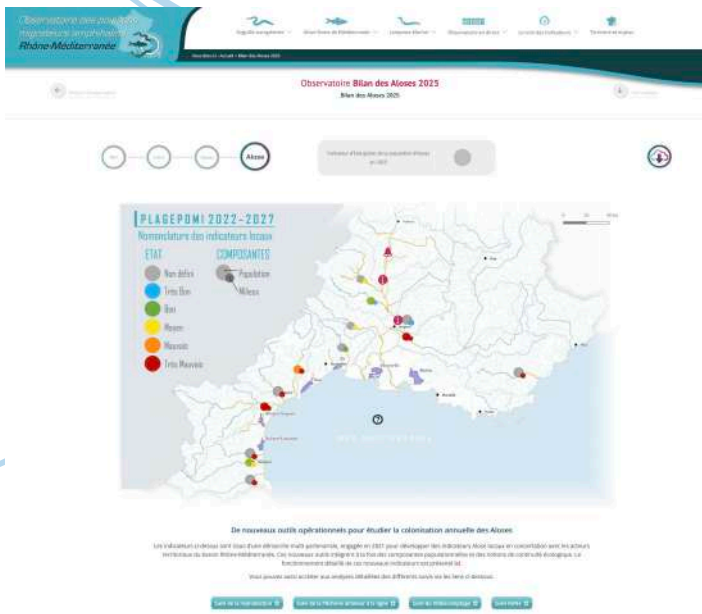
Les résultats acquis durant l'année 2025 sont parmi les moins bons de l'ensemble des chroniques. C'est notamment le cas du suivi de la reproduction où l'on enregistre le plus faible nombre de bulls depuis le début de ce suivi. Concernant la pêche amateur à la ligne, le changement de réglementation a provoqué une baisse des données reçues, rendant plus difficile leur interprétation.

On notera tout de même des signaux positifs et encourageants.

En premier lieu, la capture d'un aloson cet été sur le canal de fuite de Bollène, suggère une reproduction effective des aloses sur le Vieux Rhône de Montélimar. La capture d'un autre aloson à l'amont du seuil 68 sur la Durance montrent que des aloses ont su profiter de l'échancrure et des hautes eaux pour franchir l'ouvrage, ce qui est encourageant dans le cadre de la restauration de la continuité de la basse Durance.

Par ailleurs, les informations acquises nous montrent que les aloses répondent globalement bien à l'ouverture des ouvrages : Observations en aval des cascades du Sautadet sur la Cèze et au pied de l'ouvrage SNCF sur la Têt.

Enfin, on notera la détection de l'espèce sur l'Aigues, classé en ZAP mais jusqu'alors orphelin de suivi !



TENDANCES ANGUILLES

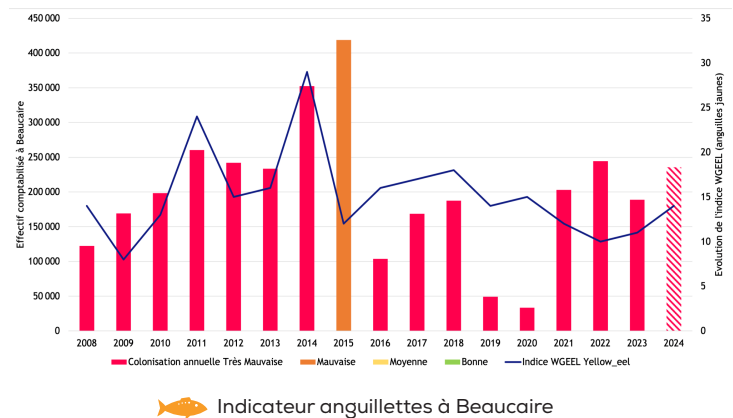
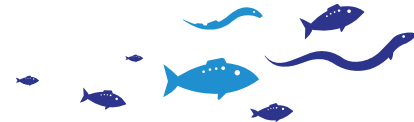
Les deux indicateurs anguilles existant mettent en valeur les résultats issus du suivi de la passe-piège du Grau de la Fourcade et de la passe piège de Beaucaire.

Ces indicateurs se veulent représenter le reflet du recrutement (année n-1 pour l'indicateur valorisant les données de la passe-piège des Saintes Marie de la Mer et indicateur rétroactif pour les données issues de la passe piège de Beaucaire). Cela est permis par l'identification des classes de tailles des anguilles arrivant à Beaucaire qui peuvent mesurer plus de 20 cm. L'année d'arrivée des anguilles est ensuite retrouvée en fonction des classes de tailles et les données de la saison alimentent la valeur de l'indicateur de l'année n, n-1 et n-2.

En 2025, l'actualisation de ces indicateurs reste au rouge reflétant un état de la population très mauvais.

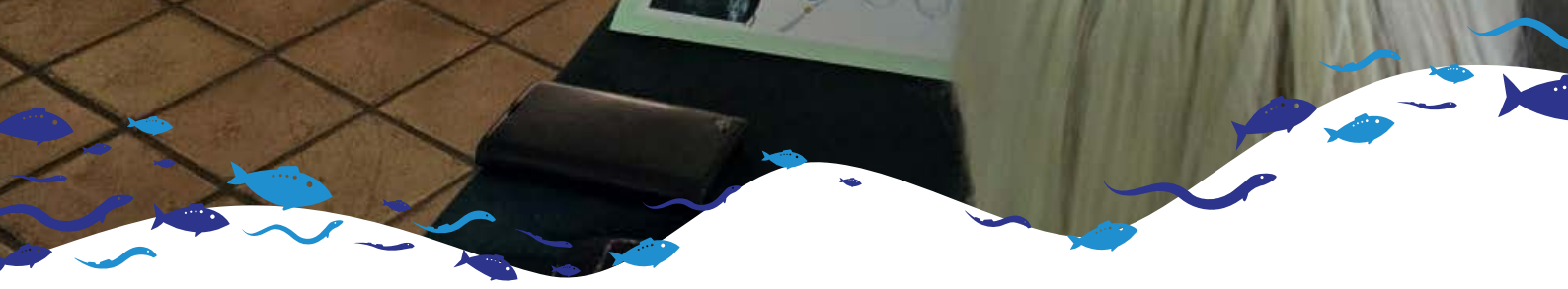
Cependant, une légère tendance à la hausse est observée sur ces deux suivis.

Cette dernière est corrélée aux résultats observés par le projet FLUX mené par l'université de Perpignan (hausse de la CPUE dans les flottangs placés dans la lagune de Bages-Sigean) et avec les indices de recrutement européen (hausse de l'indice WGEEL). Une poursuite de cette tendance est espérée !

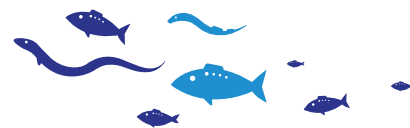




Informations Administratives & financières



Bilan financier 2025



Un programme à la hauteur de nos ambitions !

BILAN- EXERCICE COMPTABLE 2025

Actif		Actif 2024 pour mémoire	Passif		Passif 2024 pour mémoire
Immobilisations	540 469 €	566 898 €	Report à nouveau	934 913 €	856 719 €
Produits à recevoir	348 703 €	296 151 €	Résultat de l'exercice	52 569 €	78 194 €
Stock en cours	18 019 €	28 416 €	Subventions d'investissement	223 192 €	240 794 €
Valeurs immobilières de placement	980 €	980 €	Emprunts	119 763 €	132 145 €
avances/acomptes versés	0 €	0 €	Dettes fournisseurs	13 594 €	35 266 €
Disponibilités	538 439 €	542 388 €	Dettes fiscales et sociales	92 834 €	80 545 €
Charges constatées d'avance			Dettes fournisseurs sur immo		
			Charges à payer	9 745 €	11 171 €
			Produit constaté d'avance		0 €
TOTAL	1 446 610 €	1 434 833 €	TOTAL	1 446 610 €	1 434 834 €

Le coût prévisionnel du budget s'élève à **883 151 €**. In fine les dépenses du programme 2025 s'établissent à **895 643 €** ce qui représente un taux de réalisation de **101,4 %**.

Les comptes arrêtés au 31/12/2025 par le Commissaire aux comptes font apparaître un résultat net de l'ordre de **52 569 €**.

Ce résultat s'explique notamment par :

- la régularisation à la baisse des recettes de soldes 2024 de certains financeurs
- l'encaissement de l'intégralité des soldes 2025 lié aux conditions de paiement stipulées dans certaines conventions (DREAL, EDF, CNR, SNCF Réseau ...)
- des opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage
- des prestations 2025 moins importantes qu'en 2024

Financement 2025 : entre soutiens fidèles et nouveaux défis

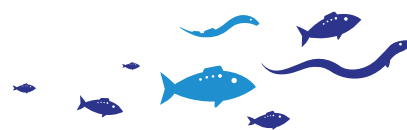
Le plan de financement 2025 présente un bilan contrasté, mais demeure équilibré grâce aux subventions FNPF et aux cotisations des membres de MRM, qui constituent un filet de sécurité indispensable.

Parmi les éléments positifs, l'Agence de l'Eau et la CNR maintiennent leur soutien constant. EDF et le Département du Vaucluse ont augmenté leur contribution, et une subvention FEDER Occitanie 2025-2026 a pu être obtenue.

En revanche, plusieurs reculs sont à déplorer : La Région Sud PACA a réduit sa participation sur le Plan Rhône et sur les fleuves côtiers. 2025 marque la dernière année de subvention de la DREAL Rhône-Alpes. Les Départements des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault ont quant à eux mis fin à leur soutien, fragilisant le financement des actions sur les fleuves côtiers méditerranéens.

Organisme	Montant initial	Montant Définitif	Pourcentage
Association Migrateurs Rhône-Méditerranée	25 275 €	25 275 €	2,9%
EDF	30 600 €	35 600 €	4,0%
Compagnie Nationale du Rhône	106 131 €	111 131 €	12,6%
Fédération Nationale pour la Pêche en France	87 696 €	122 127 €	13,9%
SNCF Réseau	5 000 €	5 000 €	0,6%
Total fonds privés	254 702 €	299 133 €	33,9%
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse	407 250 €	407 250 €	46,2%
Région Auvergne Rhône-Alpes	38 148 €	38 148 €	4,3%
DREAL	22 000 €	20 000 €	2,3%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	80 910 €	31 419 €	3,6%
FEDER OCCITANIE	30 948 €	38 000 €	4,3%
Département des Bouches du Rhône	20 000 €	29 700 €	3,4%
Département des Alpes-Maritimes	4 781 €	4 781 €	0,5%
Département des Pyrénées Orientales	5 000 €	0 €	0,0%
Département de la Drôme	2 700 €	2 700 €	0,3%
Département de l'Aude	5 219 €	5 219 €	0,6%
Département de l'Hérault	2 554 €	0 €	0,0%
Département du Gard	6 438 €	1 800 €	0,2%
Département de l'Ardèche	500 €	500 €	0,1%
Département de Vaucluse	0 €	2 500 €	0,3%
Mairie d'Arles	0 €	0 €	0,0%
Total fonds publics	626 449 €	582 017 €	66,1%
TOTAL	881 151 €	881 151 €	100,0%

Maintenir les liens avec nos partenaires financiers



Vers des partenariats durables pour la conservation des Poissons Migrateurs

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des relations de proximité avec les partenaires financiers et les décideurs du bassin. La chargée de communication a assuré la planification, l'organisation logistique et l'appui stratégique de plusieurs rencontres de haut niveau, permettant de valoriser concrètement les actions de l'association sur le terrain :

- 21 janvier – Agence de l'eau : Organisation d'une rencontre institutionnelle avec M. Nicolas MOURLON, nouveau directeur général de l'agence, pour lui présenter MRM et ses missions. Afin d'optimiser cette rencontre, la chargée de communication a conçu et réalisé un film de présentation inédit retraçant les missions clés et l'expertise de MRM. Ce support audiovisuel a permis de synthétiser visuellement 30 ans d'actions, facilitant l'acculturation rapide de la nouvelle direction aux enjeux complexes de la migration piscicole. L'utilisation de ce format dynamique a renforcé l'image de professionnalisme de l'association et a servi de base aux échanges sur les perspectives du programme 2026.

- 11 septembre – Département des Alpes-Maritimes : Organisation d'une séquence de terrain sur les bords de la Cagne pour l'accueil de Mme Anne SANTONNET, Vice-Présidente du Conseil départemental. Cette visite, centrée sur le marquage des Anguilles, a permis d'illustrer la technicité des suivis soutenus par le Département.

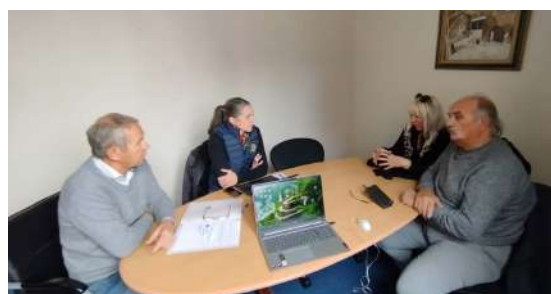


- 15 octobre – Délégation de bassin EDF : Coordination d'une réunion de travail stratégique au siège de l'association à Arles avec Julie MOSSERI et Marie MERLE. Cette rencontre, préparée en lien avec la direction, a permis de dresser le bilan des actions 2025 (habitats, dévalaison, animation territoriale) et de poser les jalons du programme de collaboration 2026.



- 17 novembre – Région Auvergne-Rhône-Alpes : Organisation d'une rencontre institutionnelle avec M. Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région, pour consolider le partenariat régional.

- 24 novembre – Département du Vaucluse : Planification d'un temps d'échange avec M. Christian MOUNIER, Vice-Président du Département, axé sur les enjeux migrateurs du territoire vauclusien.



● Maîtrise d'ouvrages



Actualisation des données amphihalins en Corse

En 2025, MRM a de nouveau porté des actions visant à contribuer à la construction et la mise en œuvre du PLAGEPOMI Corse. Grâce au soutien des partenaires locaux, l'activité de reproduction des aloses sur le Fium Orbo a de nouveau été montrée et la localisation des habitats a été décrite sur le Fium Orbo. La mise en place de suivis anguilles se précise au travers d'un éventuel site index et le premier PLAGEPOMI a enfin été approuvé.

L'importance des partenaires locaux

Deux déplacements ont été organisés sur l'île : début mai pour des prospections terrain (comptage de bulls, expertises ouvrages...) et mi-juin avec la direction MRM pour des repérages frayères aloses sur le Fium Orbo (reporté en raison de conditions exceptionnelles d'exploitation des ouvrages EDF) et pour rencontrer les partenaires locaux notamment lors d'une réunion plénière du COGEPOMI.

Ces partenaires ont à nouveau été un pilier du bon déroulement des actions de MRM. C'est notamment le cas de la DREAL Corse et de l'Agence de l'Eau (soutien technique et financier), mais aussi le cas de la Fédération Départementale de Pêche (accompagnement sur la plupart des phases terrain) et de la collectivité de Corse (SATEMA, accompagnement sur les prospections habitats du Fium Orbo).



PGA : Un site index pour l'unité Corse ?

MRM a mobilisé les partenaires concernés pour engager les réflexions sur la faisabilité d'inscrire le Golo en site Index.

Pour bien intégrer les attentes nationales dans le PLAGEPOMI Corse, il y a d'une part, les instances nationales qui gèrent la mise en œuvre du plan de gestion Anguille de la France (OFB/INRAe...).

MRM a sollicité d'autre part le gestionnaire de l'ouvrage de Lucciana Olmo et un prestataire spécialisé dans la conception de dispositifs de piégeage/comptage d'anguilles pour réaliser l'expertise du site en vue de l'implantation d'un dispositif de comptage des anguilles.

Les éléments d'expertise permettront d'orienter les actions à mettre en œuvre pour rendre le site index opérationnel.



Le Fium'Orbo : point méridional de la plaine orientale

Sur le Fium Orbo, MRM a conduit des prospections de localisation d'habitats potentiellement favorables à la reproduction des aloses, avec l'appui des agents de la Collectivité de Corse sur 12,5 km de cours d'eau.

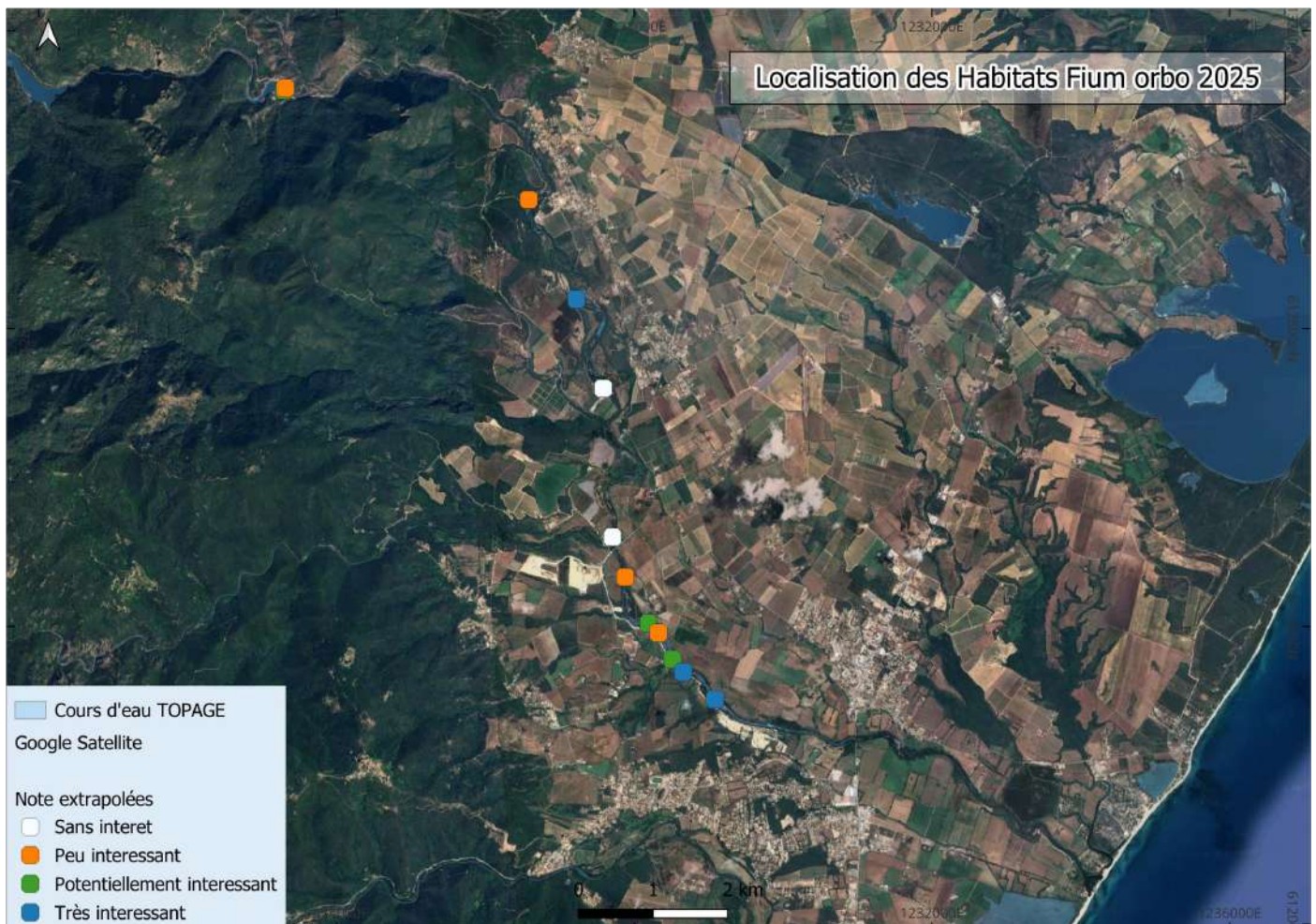
Il a fallu s'affranchir de la zone de gorges située entre l'ouvrage de Trévadine et Saint-Antoine (environ 3 km) car ce premier tronçon était difficilement accessible (pas de réseau téléphonique permettant d'être contacté par EDF si nécessité d'évacuer) et peu praticable (nombreux blocs, secteur très encaissé).

Le secteur aval a été parcouru dans des conditions satisfaisantes de prospection.

Dans l'ensemble, l'intérêt pour l'aloise est plus important vers l'aval. Ces observations sont corrélées aux débits plus importants au fur et à mesure que l'on progresse vers l'aval jusqu'au pont de la RT 10. Ceci s'explique essentiellement par la présence des affluents rive droite. Les faciès observés suivent la même logique avec des surfaces augmentant de manière croissante vers l'aval.



Le Fium Orbo © H.GUIRAUD/MRM





Décrire un site clé : Entre potentiel et fréquentation

2 prospections nocturnes ont été conduites sur le Golo à l'aval du seuil de Lucciana Olmo (la dernière nuit n'a pu être effectuée en raison de l'inaccessibilité du site) et 3 autres ont été effectuées sur le Fium'Orbo en aval du seuil de la RT10.

Nous avons observé une forte hydrologie sur les deux côtés avec différentes modalités d'écoulement notamment lors des phases de production des centrales EDF principalement. Aucune activité de reproduction n'a été observée lors de ces prospections.

Quelques géniteurs ont été toutefois observés lors de la dernière session du 19 mai sur le Golo et lors de la nuit du 7 mai sur le Fium Orbo. La thermie, relativement fraîche jusqu'au 13 mai, pourrait expliquer une part des **faibles effectifs observés cette année**, mais il ne faut pas perdre de vue que le nombre de nuits réalisées est très faible.

C'est la raison pour laquelle, en complément, 4 micros enregistreurs ont permis une écoute prolongée au mois de mai de nos différents sites.



Dispositif d'écoute autonome : un complément utile

Les enregistreurs ont permis l'écoute de 26 nuits pour le Golo et le Fium'Orbo (5 mai au 1er juin, 136h et 185h d'enregistrements).

Aucune activité n'a été détectée sur les deux sites équipés du Golo. Le bruit ambiant a saturé les enregistreurs, limitant l'efficacité de détection.

En revanche, l'activité de reproduction a été confirmée pour la frayère active du Fium'Orbo : les premiers bulls ont eu lieu la nuit du 12 au 13 mai (dans le créneau 2h - 4h).

Les 10 jours suivants, aucun bull n'a été détecté. La plupart des actes de reproduction ont été enregistrés du 23 au 29 mai.

Le maximum d'intensité de la dynamique de reproduction a été décrite pour la nuit du 26 mai avec 36 actes confirmés. Au total, 65 bulls ont été détectés.



Liste détaillée des Actions 2025

Programme annuel d'études, de coordination & de communication

Suivi vidéo-comptage de la passe à poissons du barrage de Sauveterre

Suivi participatif de l'Alose feinte de Méditerranée et de la Lamproie marine

Suivi biologique de la reproduction des aloses sur le bassin Rhône-Méditerranée

Réseau ADNe sur le bassin Rhône-Méditerranée

Amélioration du recrutement en civelles et suivi de la population d'anguilles du Vaccarès

Suivi des passes-pièges à Anguille du Rhône aval

Faisabilité d'étude de la migration des aloses au droit des ouvrages du bassin Rhodanien

Evaluation de la qualité des habitats favorables à la reproduction de l'Alose en Rhône-Méditerranée

Dévalaison des anguilles sur les fleuves côtiers méditerranéens

Étude de la colonisation du bassin versant du Gapeau et de la Giscle par l'Anguille européenne

Estimation du taux d'échappement des géniteurs de la population d'anguilles du Vaccarès

Abondance et devenir des anguilles des canaux poldérisés de Camargue

Etat des lieux des connaissances en vue de la réintroduction de l'Esturgeon en Rhône-Méditerranée

Animation territoriale du projet

Information-sensibilisation du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs

Observatoire des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée

MOA

PLAGEPOMI Corse

Prestations

Rapport de suivi de la passe à Anguille de Mallemort

Entretien vitres vidéo-comptage de Sauveterre

Suivi de la reproduction Natura 2000 Aude aval

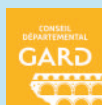
Vidéo-comptage ouvèze

Financeurs

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Jura
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale des Fédérations de Pêche de PACA (ARFPPMA PACA)

Association Régionale des Fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

EPTB Gardons

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
contact@migrateursrhonemediterranee.org
Tél. : 04 90 93 39 32
www.migrateursrhonemediterranee.org

